

PER
D-297

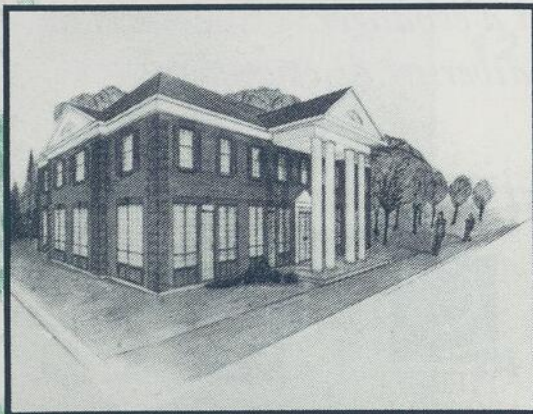
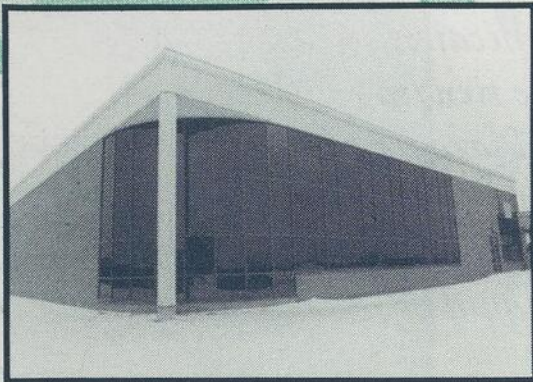
DIÉTAI



REVUE DE L'ASSOCIATION DES DIRECTEURS DE BIBLIOTHÈQUES PUBLIQUES DU QUÉBEC

VOLUME 7 / NUMÉRO 1

AVRIL 1992



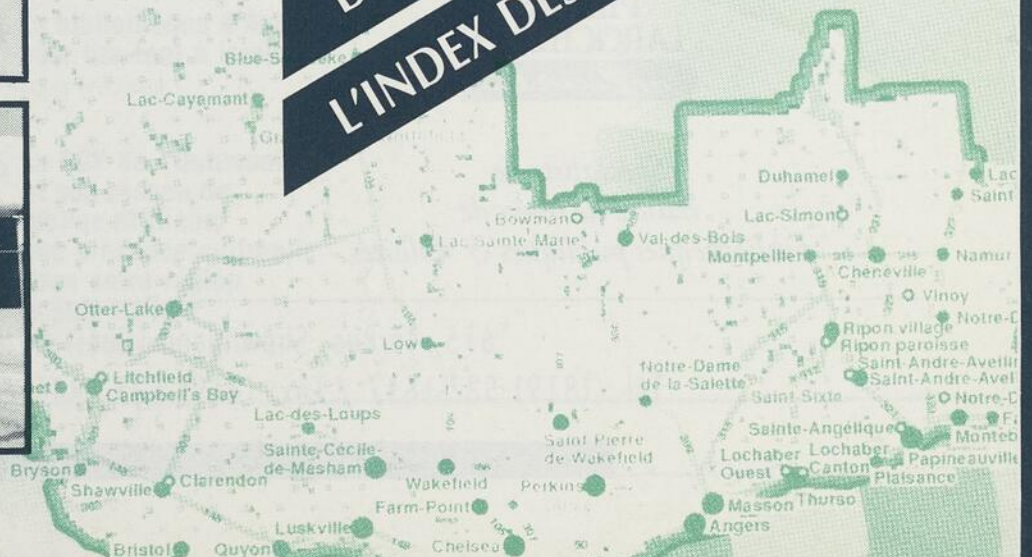
L'OUTAOUAIS

DISQUES COMPACTS

UN GUIDE D'ANIMATION

DEUX BIBLIOTHÈQUES
D'ASSOCIATION DE MONTRÉAL

L'INDEX DES 6 VOLUMES





*À l'occasion du 23^e Congrès annuel
de La Corporation des Bibliothécaires
Professionnels du Québec qui se tiendra
1^e 22 mai 1992 au Holiday Inn Crown Plaza de Montréal,
Monsieur Pierre Larochelle vous invite
à venir le rencontrer à son kiosque pour vous donner un
aperçu de la gamme de produits qu'il offre.*

*Vous aurez l'occasion de discuter et d'échanger
sur nos produits ainsi que de constater la diversité de ceux-ci.*

Ne manquer pas cette invitation.

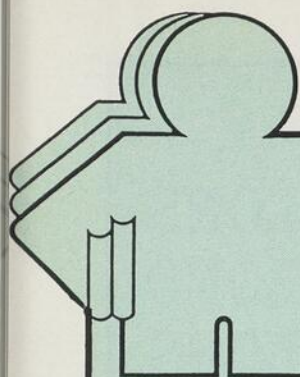


*Spécialiste de
reliure de livres de
bibliothèques publiques & scolaires*



*Fournitures & équipement
de bibliothèque*

615, 4^e Rue, Shawinigan (Qué.) G9N 1G9
Tél.: (819) 537-1617 / Fax: (819) 537-3846 / 1-800-567-9373



ASSOCIATION
DES DIRECTEURS
DE BIBLIOTHÈQUES
PUBLIQUES
DU QUÉBEC

CONSEIL D'ADMINISTRATION

MAUD LEFEBVRE-ROUX
présidente
MONIQUE CHAGNON
vice-présidente
JOHANNE GUÈVREMONT
secrétaire
PAULE BROCHU
trésorière
DENIS BOYER
LUC SIGOUIN
MICHELINE PERREAULT
conseillers

COMITÉ DE RÉDACTION
DE LA REVUE DÉFI

DENIS BOISVERT
coordonnateur
MONIQUE CHAGNON
JEANNE DÉSAUTELS
RÉAL MESSIER
SYLVAIN TÉTREULT

CONCEPTION GRAPHIQUE
MONTAGE
PHOTOCOMPOSITION
IMPRESSION

ZAX!
(819) 474-6852

PUBLICITÉ
ET DISTRIBUTION

PIERRE MEUNIER
(514) 546-3763
C.P. 40
Acton Vale (Qc) J0H 1A0

ISSN-0831-4640
DÉPÔT LÉGAL
2e TRIMESTRE 1992
BIBLIOTHÈQUE NATIONALE
DU QUÉBEC

DÉFI est une revue publiée 3 fois l'an par l'Association des Directeurs de Bibliothèques publiques du Québec. La rédaction laisse aux auteurs l'entière responsabilité de leurs textes. Toute reproduction totale ou partielle de textes n'est permise qu'avec l'autorisation du comité de rédaction et doit être accompagnée de la mention: «Extrait de la revue DÉFI».

ABONNEMENT
3 NUMÉROS
18\$ (individus)
25\$ (institutions)
40\$ (soutien)

PHOTOS DE LA PAGE COUVERTURE
Outaouais

DÉFI

VOLUME 7 / NUMÉRO 1

AVRIL 1992

SOMMAIRE

4 Mot du coordonnateur,
Denis Boisvert

5 Mot de la présidente,
Maud Lefebvre-Roux

**6 L'Outaouais québécois,
zone frontalière**
Monique Ouellet

8 Promo-lecture
Denis Boyer

**9 La bibliothèque de
Gatineau**
Carole Jobin
et Paule Brochu

**12 La bibliothèque
municipale
de Hull**
Denis Boyer

**13 La bibliothèque
de Buckingham**
Monique Ouellet

**14 La bibliothèque d'Aylmer
pour lire tout à loisir**
Louis Fréchette

**15 La BCP de l'Outaouais
et son réseau de
biblios affiliées:
une présence culturelle
dans notre région
depuis 27 ans**
Hélène Arseneau

**18 Place à la musique
et plus particulièrement
des disques compacts
dans les bibliothèques
publiques du Québec**
Marie-Odile Bugnet-Buchwalter

**23 The Fraser-Hickson
library**
France Ackerman

**24 Nomination à la
Corporation des
officiers municipaux
agrés du Québec**

Gabriel-Yvan Gagnon

**25 Index Défi
volumes 1 à 6
1986-1991**

**30 Compte-rendu
de lecture**
Denis Gravel



par Maud Lefebvre-Roux
Directrice des Loisirs et du
Développement communautaire

MOT DE LA PRÉSIDENTE

Chers(ères) collègues,

La mode du management et le langage de l'efficacité ont envahi toutes les sphères de notre société. On gère son temps, son stress, sa pensée bref, on gère sa vie, le culte de l'efficacité et la recherche de l'excellence exigent. Pour ce faire, une panoplie d'outils managériaux sont mis à contribution. Parmi ceux-ci, il est un concept surprenant qui ressemble davantage à un slogan publicitaire qu'à une méthode de gestion, la qualité... totale, rien de moins!

La qualité totale a pour objectif ultime de mobiliser l'entreprise, l'entreprise comprise dans le sens de production des services à la collectivité, pour obtenir la satisfaction du client, voir de l'utilisateur, et ce au moindre coût. S'agit-il de l'expression d'une mode passagère, d'un autre «modèle» à imiter? Après le virage culturel, entreprendrions-nous «le virage qualité»?

La conjoncture municipale impose une rationalisation des dépenses qui rend les objectifs et les enjeux de la qualité totale fondamentalement nécessaires. Ces objectifs ne nous dispensent pas, toutefois, d'une ré-

flexion critique. L'occasion serait, en effet, propice pour entreprendre l'analyse des modes de fonctionnement en vigueur dans nos bibliothèques.

Roger Néron, grand spécialiste de la qualité totale au Québec la définit ainsi: «il s'agit d'un ensemble de **techniques** et de **méthodes organisées** en fonction de chaque employé afin de livrer un produit de meilleure qualité à un meilleur coût.»¹

Je ne tenterai pas de développer une réflexion éthique sur le concept de technique car au-delà des «techniques et méthodes organisées», le processus d'amélioration continue nous interpelle. L'implantation de la qualité totale dans l'administration publique québécoise constitue un phénomène important car porteur de changements. Elle implique une grande rigueur et une grande modestie dans sa mise en oeuvre et surtout, elle s'inscrit dans le réel et le concret loin de fallacieux concepts abstraits ou de belles formules qui deviennent vite incantatoires.

Selon Roger Néron, la qualité to-

tale constitue un véritable idéal: l'amélioration continue.

«L'enjeu est là aussi de taille, fondamentalement il s'agit d'une transformation en profondeur des comportements managériaux et, on le sait, c'est beaucoup plus difficile que de modifier une machine, cela ne se décrète pas!»²

En période de transformation profonde des rapports sociaux et économiques, les individus comme les groupes ont besoin de repères qui revêtent parfois des divergences intrinsèques. Il faut donc faire preuve constamment de vigilance et de lucidité au lieu de chercher à les oblitérer. Les enjeux sont divergeants et la qualité totale revêt de multiples paradoxes. Elle confronte la logique de l'efficacité qui proclame, pour vrai, non ce qui relève d'une vérification intellectuelle mais ce qui fait la preuve d'un fonctionnement efficace et à court terme.

L'implantation de la qualité totale représente un défi intéressant et stimulant, mais dans la mesure où cela permet à l'esprit critique de s'exercer et à la pensée de s'exprimer.

¹ Néron, Roger **La qualité totale: bien faire du premier coup, à tout coup**, Les Affaires, 26 octobre 1991.

² Le Mouël, Jacques, **Critique de l'efficacité**, Seuil, L'histoire immédiate, p. 78

par Monique Ouellet
Ministère des Affaires
culturelles
Direction de l'Outaouais

L'OUTAOUAIS QUÉBÉCOIS — ZONE FRONTALIÈRE

Parmi les variables qui peuvent influencer le développement culturel d'une région, nous soulignons ici l'importance des deux suivantes pour l'Outaouais québécois: sa population et son contexte géographique.

Globalement: 260 000 habitants. Une population qui s'inscrit dans un ensemble plus large qu'est la zone Ottawa-Hull, identifiée comme la 4e plus importante zone métropolitaine au Canada. L'Outaouais québécois est la 5e région du Québec avec le revenu familial le plus élevé et le taux de chômage le plus faible. L'économie outaouaise est cependant dépendante à 50% de la fonction publique fédérale et le contexte constitutionnel actuel n'est pas sans provoquer quelques inquiétudes.

Autres nuances importantes à apporter à ces variables pour bien saisir le caractère particulier de l'Outaouais québécois, cette région se présente sous forme de deux ensembles: le premier s'étirant sur la rive gauche de la rivière des Outaouais où se concentre le développement économique et urbain, le deuxième, en périphérie où la population est dispersée le long des tributaires de la rivière des Outaouais et dont le caractère est essentiellement rural. Le niveau de développement économique de cet ensemble contraste plus que significativement avec la zone urbaine dans le sens qu'elle affiche un indice de richesse parmi les plus bas au Québec. C'est en détaillant son organisation municipale que nous sommes le plus à même de constater les disparités qui composent le paysage socio-économique de l'Outaouais québécois, paysage qui conditionne à plus d'un titre son développement culturel.

L'ORGANISATION MUNICIPALE

Au total, 80 municipalités réparties en une «Communauté urbaine» et quatre «Municipalités régionales de comté». 190 000 habitants occupent le territoire de la CUO alors que le reste (70 000 habitants) se répartit sur tout le territoire restant de l'Outaouais.

LA COMMUNAUTÉ URBAINE DE L'OUTAOUAIS

Elle se compose des villes suivantes:

- Gatineau
85 000 habitants
(6e plus grande ville au Québec)



UN RESEAU DE SERVICES DANS UN RESEAU DE LIBRAIRIES

DES STRUCTURES SOLIDEMENT ÉTABLIES
DEPUIS DES DÉCENNIES

UN PERSONNEL ACCUEILLANT, DYNAMIQUE
ET COMPÉTENT

DES SERVICES L'OFFICE PERSONNALISÉ
LA COMMANDE SPÉCIALE

DES LIVRES QU'ON ÉCOUTE

UN SYSTÈME INFORMATIQUE À VOTRE SERVICE

ENCORE PLUS DE NOUVEAUTÉS POUR RÉPONDRE
À UNE CLIENTÈLE TOUJOURS PLUS SPÉCIALISÉE.

POUR MONTRÉAL (06A) 1691, EST RUE FLEURY (514) 384-9920

POUR LES LAURENTIDES (06B) CARREFOUR DU NORD, ST-JERÔME 432-9100

POUR LA MONTÉRÉGIE (06C) LES PROMENADES ST-BRUNO (514) 653-0546

POUR LAVAL (06E) CENTRE COMMERCIAL DUVERNAY (514) 661-6000

POUR L'ESTRIE (05) CARREFOUR DE L'ESTRIE (819) 569-9957

POUR L'OUTAOUAIS (07) LES GALERIES DE HULL (819) 770-4058

POUR LA MAURICIE (04) CARREFOUR DES BOIS-FRANCS VICTORIEVILLE (819) 758-9449

POUR PLUS D'INFORMATION
UN SEUL NUMÉRO (514) 384-9920
DEMANDER: JEAN-CLAUDE GUICHARD
OU LOUISE TREMBLAY

- **Hull**
60 000 habitants
- **Aylmer**
35 000 habitants
- **Buckingham**
10 000 habitants

Les trois premières forment une agglomération urbaine assez dense par leur proximité les unes des autres. Buckingham, pour sa part, se trouve une trentaine de kilomètres plus au nord.

C'est sur ce territoire que se trouve regroupée la majorité des équipements culturels de l'Outaouais québécois. Outre qu'elles ont en commun d'avoir chacune une bibliothèque publique autonome, c'est à Gatineau et à Hull que se concentre le reste des équipements, que ce soit pour la diffusion en arts de la scène et en arts visuels, pour la formation en musique et en danse, en production pour les arts de la scène et les arts visuels.

LES MUNICIPALITÉS RÉGIONALES DE COMTÉ

— Vallée de la Gatineau

Population: 20 000 habitants
Municipalités: 21
Une ville importante: Maniwaki, 5 100 habitants.
Une bibliothèque et une salle de spectacle.

— Papineau

Population: 20 000 habitants
Municipalités: 28
Les deux centres les plus importants sont respectivement Thurso avec 3 000 habitants et Papineauville avec 1 500 habitants.
À souligner, la proximité de la ville ontarienne de Hawkesbury.

— Les Collines

Population: 10 000 habitants
Municipalités: 10
Une population partagée entre francophones et anglophones, particulièrement à Chelsea et à Wakefield.

— Pontiac

Population: 16 000 habitants
Municipalités: 20

Deux centres importants: Mansfield-Pontefract avec une population de 2 000 habitants francophones et Shawville avec 1 000 habitants anglophones. Proximité et influence importante des villes ontariennes de Pembroke et Renfrew. Une population majoritairement uni-

lingue anglophone. Cette MRC offre vraiment un caractère «distinct» par comparaison aux autres MRC du territoire. Essentiellement rural, le Pontiac offre un paysage socio-économique très particulier où une grande richesse peut côtoyer la plus grande pauvreté.

Pour conclure à ce portrait abrégé de l'Outaouais québécois, ajoutons encore que la CUO, qui vit quotidiennement en étroite relation avec la zone urbaine de la Municipalité régionale d'Ottawa-Carleton, est aussi partie intégrante de la région de la Capitale nationale et cela influence explicitement les comportements culturels des québécois de la rive gauche de l'Outaouais.

La présence de nombreuses institutions nationales prestigieuses (musées, Bibliothèque et Archives nationales, Centre national des arts, Commission de la Capitale nationale, etc.) qui présentent ou organisent des manifestations culturelles de haut calibre, obligent les organismes culturels de l'Outaouais québécois à performer davantage pour attirer et maintenir l'intérêt de ses clientèles et cela souvent avec beaucoup moins de moyens.

Les organismes québécois sentent ici l'importance de promouvoir la culture francophone, la force d'attraction et le côtoiement constant de la culture anglophone sensibilise davantage au danger d'assimilation.

Les efforts et les ressources consentis au cours des dernières années ont contribué à améliorer sensiblement le portrait culturel de l'Outaouais québécois. Plusieurs nouveaux équipements culturels ont été mis en place. Le secteur ayant le plus profité de cette conjoncture est sans contredit celui des bibliothèques.

Au cours des cinq dernières années: relocalisation et réaménagement à Aylmer et Maniwaki, constructions neuves à Gatineau et Buckingham. Le réseau est maintenant complet. La Bibliothèque centrale de prêt de l'Outaouais vient de relocaliser son siège social dans un édifice neuf et, grâce à des crédits accordés lors des sommets socio-économiques, plus de la moitié du réseau de ses biblio-affiliées a connu des transformations majeures depuis cinq ans. Il reste encore des améliorations à apporter à ce réseau, le travail se prépare et devrait pouvoir s'inscrire en priorité dans le développement régional à venir.

Suite à toutes ces transformations, le défi à venir pour l'ensemble des bibliothèques de l'Outaouais se situera au niveau de l'enrichissement des collections. Le contexte économique actuel peut ralentir cette réalisation mais la volonté et le dynamisme des responsables en place fera en sorte qu'on se préoccupe de cet aspect fondamental de leur fonctionnement.



par Denis Boyer,
président
Promo-Lecture

PROMO-LECTURE

Promo-Lecture est le regroupement des bibliothèques publiques de la région 07 soit de l'Outaouais. Promo-Lecture regroupe les bibliothèques municipales d'Aylmer, Gatineau et Hull et la Bibliothèque centrale de prêt de l'Outaouais. C'est en 1980 que les quatre directeurs de ces bibliothèques, Laurette Mackey, Bernard Lehoux, Jean-Pierre Germain et Denis Boyer décidèrent de se regrouper sous le vocable «Promo-Lecture».

Les buts et objectifs étaient avant tout de promouvoir l'utilisation des services des bibliothèques publiques en utilisant tous les moyens à notre disposition.

Les premières réunions furent consacrées à élaborer un mode de fonctionnement simple et rapide. Cependant entre avoir de beaux projets et pouvoir les réaliser, il y avait tout un chemin à parcourir. Il fallait donc trouver des sources de financement. La possibilité d'avoir à payer une cotisation annuelle nous apparaissait hasardeuse car nous aurions dépendu directement de trois Conseils municipaux et d'un Conseil d'administration. L'une ou l'autre aurait pu accepter ou refuser, ce qui nous aurait mis à leur merci pour notre fonctionnement de tous les jours. Il fallait trouver un moyen pratique qui ne serait pas remis en question à chaque année.

Ce furent les «24 heures du livre usagé», gigantesque vente de livres usagés constituée des livres retirés des collections des quatre bibliothèques participantes et des livres reçus en dons que les diverses bibliothèques, après vérification, ne désiraient conserver. Les «24 heures du livre usagé» étaient très exigeantes

de la part du Comité organisateur qui devait compter sur une centaine de bénévoles. Non seulement fallait-il être présent durant la presque totalité des «24 heures» mais nous devions également préparer les livres la journée précédente et réemballer ceux qui n'avaient pas été vendus après la vente. Le 24 heures était devenu un «30 heures», c'était trop. Voilà pourquoi, depuis 1985, cet évé-

nement s'appelle la **Biblio-Vente**, et se déroule de 9h à 21h, soit 12 heures. Cette vente se déroule en rotation dans les villes d'Aylmer, Gatineau et Hull, le premier samedi du mois de mai.

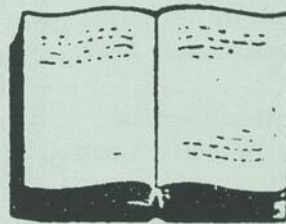
En 1990, nous avons célébré notre 10^e vente de livres usagés qui nous a rapporté au-delà de 10 000\$. Depuis deux ans nous utilisons avec beaucoup de succès les arénas qui sont inoccupés au début du mois de mai et qui offrent un vaste stationnement et un accès facile aussi bien pour le public en général que pour les personnes handicapées.

Cette entrée de fonds annuelle nous a permis de réaliser un grand nombre d'articles promotionnels allant de vidéocassettes pour la télévision, la publicité payée à la radio durant les vacances, à la production d'affiches, de signets, de napperons, de macarons, dépliants, sacs, etc.

Promo-Lecture incorporé depuis 1983 en vertu de la 3^e partie de la loi sur les compagnies, sert également de table de concertation pour les directeurs de bibliothèques autonomes.

Les deux autres bibliothèques municipales de l'Outaouais, Maniwaki et Buckingham ont été invitées à faire partie de notre regroupement. Nous n'avons pas reçu à ce jour leur réponse.

Promo-Lecture est maintenant constitué de Mmes Louise Fréchette de la bibliothèque d'Aylmer, Paule Brochu de la bibliothèque de Gatineau et d'Hélène Arseneau de Biblio-Outaouais de même que le sous-signé de la Bibliothèque municipale de Hull.



LIBRAIRIE

**Les Éditions
Arts, Lettres
et Techniques Inc.**

LIBRAIRIE ACCRÉDITÉE

747-4784

SERVICE AUX COLLECTIVITÉS

747-4785

**LE PLUS VASTE CHOIX
DE LIVRES SPÉCIALISÉS**

901, boulevard Ste-Croix
Ville St-Laurent
Montréal, Québec H4L 3Y5

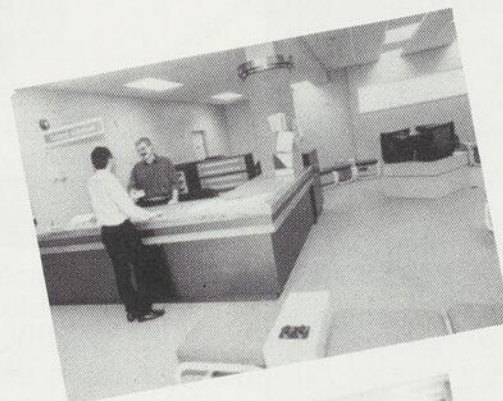
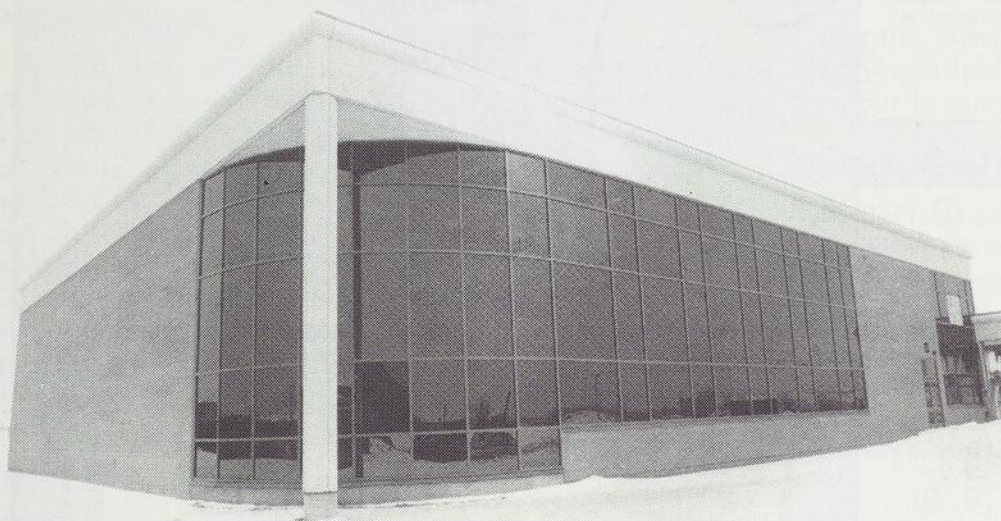
par Carole Jobin
Direction des communications



et
Paule Brochu
Chef de division bibliothèque



LA BIBLIOTHÈQUE DE GATINEAU... À LA MESURE DE LA COMMUNAUTÉ



UN NOUVEL ÉDIFICE

Pour répondre aux besoins d'une population en pleine croissance¹, les autorités municipales de Gatineau n'avaient d'autre choix que de construire une bibliothèque à la mesure de la communauté. Ce projet envisagé depuis 1984 s'est finalement matérialisé le 9 décembre 1991 avec l'ouverture officielle d'une bibliothèque au centre-ville de Gatineau.

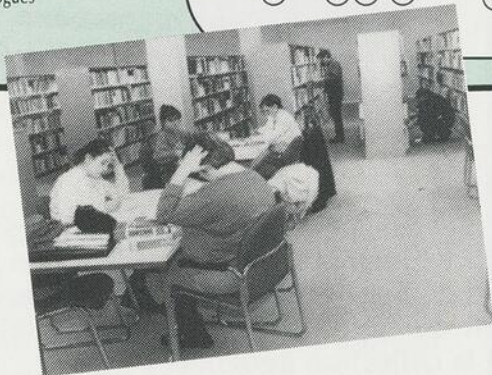
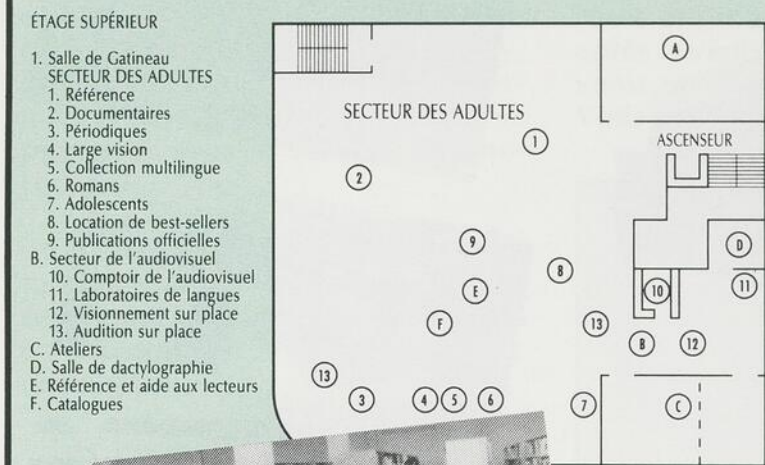
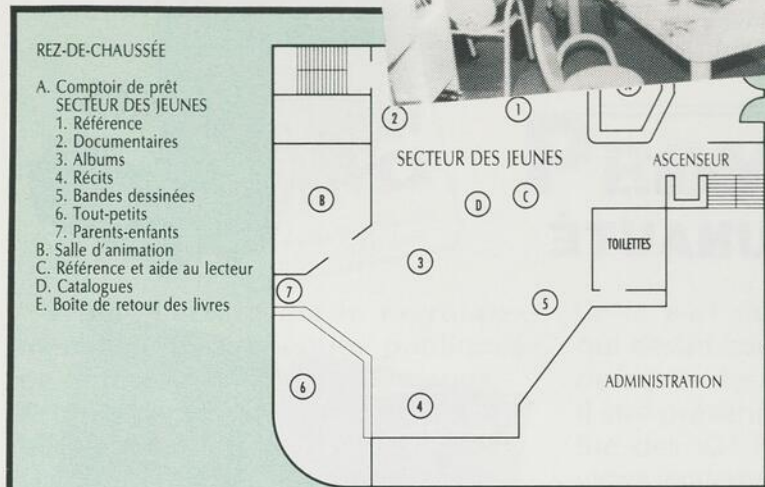
C'est sous le toit de la toute nouvelle Maison de la culture que la municipalité a choisi d'aménager sa bibliothèque centrale. Répartie dans un espace de près de 2 300 mètres carrés, soit 1 000 mètres carrés de plus qu'auparavant, la bibliothèque centrale dispose maintenant de plusieurs locaux pour répondre aux besoins spécifiques de sa clientèle (tenue d'ateliers, salle de dactylographie, Salle de Gatineau, etc.).

De nouveaux services se sont ajoutés à la panoplie existante. La bibliothèque offre maintenant aux abonnés un secteur de l'audiovisuel avec service d'écoute et de visionnement sur place. Deux laboratoires permettent l'apprentissage autodidacte de langues étrangères.

La bibliothèque met également à la disposition des usagers un local de dactylographie pour une utilisation personnelle. La bibliothèque a également ajouté un nouveau service de location de best-sellers, service parallèle et complémentaire à la collection générale.

Une particularité de l'édifice consiste en l'aménagement d'un pavillon extérieur propice à la lecture et à la détente. «La juxtaposition de la bibliothèque à la salle de spectacle et à la salle d'exposition n'a pas été sans créer de maux de tête à l'architecte, explique la directrice de la bibliothèque Paule Brochu. Cette cohabitation aura cependant pour effet d'engendrer une affluence non négligeable tant à la bibliothèque que dans les autres salles.»

À l'instar des autres bibliothèques publiques, les services techniques ont maintenant leur bureau dans la nouvelle bibliothèque. Trois nouveaux postes (commis, technicien et bibliothécaire responsable des services techniques) furent créés pour assurer la prestation des nouveaux services aux abonnés.



Faites-vous
rat de bibliothèque!



Horaires

Bibliothèque centrale

Du lundi au vendredi
- de 10h à 21h

Le samedi
- de 10h à 16h

Le dimanche
- de 12h à 16h

Du 1er juin à la Fête du Travail

Du lundi au vendredi
- de 10h à 20h

Le samedi
- de 10h à 16h

Fermé le dimanche

Adresses

Bibliothèque centrale
Maison de la culture
855, boulevard de la Goppe
243-2597
(Autobus: 68, 74 et 77)

Succursale de la Riviera

Du lundi au jeudi
- de 17h à 21h

Le samedi
- de 13h à 16h

Du lundi au jeudi

- de 17h à 20h

Fermé le samedi
et le dimanche

Succursale de la Riviera
12, rue de Picardie
243-2541
(Autobus: 69)

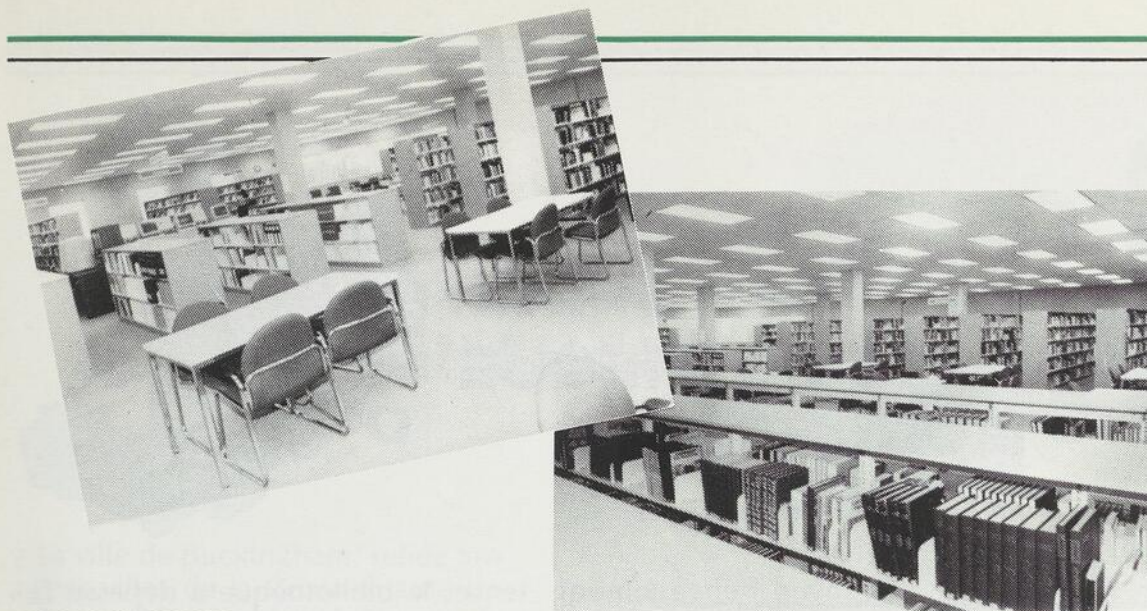
L'ouverture de la nouvelle bibliothèque a entraîné la fermeture d'une succursale au centre-ville de Gatineau et de l'ancienne bibliothèque centrale, située dans l'est de la ville. Pour suffire à la demande des résidents de l'ouest de la municipalité, on prévoit doubler la surface de la succursale actuelle. Quant à la partie est, une succursale ouvrira ses portes en 1994 pour répondre aux besoins du secteur.

Ces deux projets vont permettre de répondre plus adéquatement aux besoins documentaires de l'ensemble des citoyens de la municipalité. En effet, le vaste territoire de la municipalité impose la prestation de services de bibliothèque par le biais de ces succursales.

RÉPONSE ENTHOUSIASTE

La réponse des citoyens de Gatineau est très positive. «En un mois d'activité, quelque 1 000 personnes se sont ajoutées à nos statistiques d'abonnement, d'ajouter Paule Brochu. Les statistiques de circulation de la collection atteignent parfois des chiffres records de plus de 1 500 prêts, voire 2 000, certaines journées. C'est dire l'enthousiasme que les Gatinois démontrent à l'égard de leur nouvelle bibliothèque.»

Il en va de même pour le personnel de la bibliothèque. Bien qu'essouffés à l'occasion, les employés apprécient leur nouvel environnement et particulièrement la meilleure communication entre les deux sections de la bibliothèque, à savoir, les services techniques et les services au public.



INFORMATIQUE

À l'automne 1985, la bibliothèque retenait les services de la firme Sobeco pour implanter son logiciel de gestion intégrée de bibliothèque Multilis. La bibliothèque municipale de Gatineau était la première bibliothèque publique québécoise à faire l'acquisition de ce logiciel. Le processus de conversion fut alors assez complexe à établir, ne pouvant compter sur l'expertise d'autres bibliothèques. Cependant, nombre de bibliothécaires sont venus à la bibliothèque par la suite et c'est avec un grand plaisir que le personnel de la bibliothèque a partagé l'expérience d'un processus d'informatisation.

Depuis janvier 1991, toutes les opérations de la bibliothèque (prêt, recherche, acquisitions, catalogage) se font par le biais du système informatisé.

QUELQUES DONNÉES

Collection au 31 décembre 1991: 95 652 documents
 Employés à temps plein: 11
 Employés à temps partiel: 7,2 pers./année préposés aux prêts; 2,5 pers./année responsables de succursales; 0,6 pers./année techniciens à la référence; 1,2 pers./année temporaires.

¹ Entre 1976 et 1991, la population de Gatineau est passée de 73 400 à 89 000 habitants.

CANEBSCO
un service
d'abonnement
au
Quebec...
et dans le
monde
entier.

CANEBSCO vise l'excellence dans les services offerts aux bibliothèques pour la gestion de leurs périodiques. C'est pourquoi:

- Nous avons créé et maintenons à jour une banque de données de plus de 200,000 périodiques, magazines, séries irrégulières, annuels et envois d'offices publiés dans le monde entier.
- Nous avons développé EBSCONET® un service d'abonnement en ligne reliant les bibliothèques avec notre banque de données.
- Nous avons développé des passerelles avec la plupart des systèmes intégrés en usage dans les bibliothèques.
- Nous opérons un réseau de 25 centres de traitement dans 15 pays et sur les 5 continents.
- Nous opérons un centre de traitement local pourvu de personnel formé pour comprendre et satisfaire vos besoins personnels.
- Nous vous offrons l'expertise d'une compagnie internationale jouissant d'une solide réputation.

CANEBSCO propose aux clients du Québec le service le plus complet et le plus pertinent pour une gestion efficace de leurs périodiques.

La compétence et la réputation CANEBSCO à votre service.

LES SERVICES D'ABONNEMENT
CANEBSCO

Six Boul. Desaulniers, Suite 308
 St. Lambert, Québec J4P 1L3
 (514) 672-5878
 Ligne directe pour Québec:
 (800) 361-7322



par Denis Boyer, M.A.P.,
Directeur
Bibl. prof.

LA BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE DE HULL



HISTORIQUE

C'est au début des années 50, que la Jeune Chambre de Hull a constitué un comité chargé d'amasser des livres. Le 7 décembre 1954, les membres du Conseil municipal de la ville de Hull adoptaient une résolution pour «l'établissement et le maintien d'une bibliothèque municipale». Quoique relativement jeune (bientôt 40 ans), elle demeure l'une des plus anciennes étant la septième à ce chapitre.

LOCAUX

La bibliothèque centrale est logée depuis 1980 à la maison du Citoyen, site de l'Hôtel de ville où elle occupe 1 917 m² répartis sur deux étages.

La bibliothèque compte également deux succursales, soit la succursale Lucien-Lalonde sise au centre géographique de Hull dans une ancienne école rénovée en 1985 et la succursale Aurélien-Doucet au nord de la ville dans un petit centre d'achats. En tout la bibliothèque compte 3 376 m² soit 36 330 p.c. La bibliothèque centrale et ses succursales offrent un service 166 heures par semaine.

PERSONNEL

La bibliothèque compte 16 employés permanents et plus de 30 employés à temps partiel. En plus de 3 bibliothécaires professionnels, le personnel permanent de la bibliothèque est composé de cinq techniciennes en documentation, une responsable de l'audiovidéothèque et 7 employés de soutien.

INFORMATIQUE

Le processus d'informatique a dé-

buté en 1987 avec l'engagement d'une firme de consultants afin d'effectuer une étude des systèmes existants et faire une recommandation aux autorités municipales. Après avoir choisi le logiciel Multilis et fait des appels d'offres pour la «quincaillerie», la Ville de Hull commande en 1988 un ordinateur NCR Tower 600.

Les opérations de conversion ne débutèrent qu'au début de 1989. À l'été 1991, nous avons changé notre ordinateur pour un plus puissant le MIPS 3240. En 1992, la bibliothèque comptera 19 terminaux pour ses usagers, 10 terminaux pour les comptoirs de prêt et 10 autres pour le personnel au traitement documentaire et le personnel de direction. Plus de 160 000 documents ont été informatisés.

COLLECTION DE LA BIBLIOTHÈQUE

En 1992, la bibliothèque comptera sur un budget de 1 740 000\$ dont 198 000\$ pour l'achat de livres et 30 000\$ pour l'achat de documents audiovisuels.

La collection de la bibliothèque et ses succursales comprend:

- 151 832 livres
- 2 579 volumes en gros caractères
- 369 livres sonores
- 3 511 cassettes
- 5 000 disques
- 1 932 vidéocassettes
- 11 381 diapositives
- 1 511 bobines de microfilms
- 2 700 microfiches
- 2 641 livres en langues étrangères (Bibliothèque Multilingue)

PRÊT — FRÉQUENTATION — ABONNÉS

Pour la première fois de son exis-

tence, la bibliothèque a dépassé la barre des 400 000 prêts avec un total de 409 794 en 1991 pour une augmentation de près de 40 000.

Nos trois points de service sont munis de compteurs qui ont enregistré 258 452 présences, soit une moyenne d'environ 800 personnes par jour.

Nous comptons au 31 décembre 1991, 22 576 usagers.

PERFORMANCE

Les statistiques 1990 des bibliothèques publiques du Québec du ministère des Affaires culturelles du Québec nous indiquent que la Ville de Hull a une excellente performance par rapport au 21 villes de plus de 50 000 habitants que compte le Québec;

- 2e pour le nombre de livres par tête
- 3e pour le nombre de prêts par tête
- 3e pour le nombre de M² par habitant
- 5e pour la contribution municipale par tête
- 7e pour la contribution municipale pour chaque 100\$ d'évaluation
- 9e pour le nombre de bibliothécaires par habitant

PROJETS

Le plus important consiste à trouver des espaces supplémentaires pour loger adéquatement la bibliothèque centrale, de plus nous désirons débiter une collection de disques compacts, accroître l'aide aux usagers et augmenter la fréquence et la diversité des activités d'animation.

par Monique Ouellet
Ministère des Affaires
culturelles
Direction de l'Outaouais

BIBLIOTHÈQUE DE BUCKINGHAM



L'extérieur...

La ville de Buckingham, reliée aux autres villes de la Communauté urbaine de l'Outaouais par l'autoroute 50, compte 10 000 habitants. Ses allures coquettes, sa tranquillité attirent de plus en plus de gens à la recherche d'un milieu de vie ayant les avantages d'un milieu urbain tout en conservant le caractère humain des petites villes. En plein essor, la ville de Buckingham se préoccupe actuellement de mettre en place les infrastructures culturelles qui contribueront au mieux-être de ses citoyens.

Il est encore trop tôt pour faire une véritable visite guidée, mais nous tentons quand même l'expérience... Attention, la peinture est encore fraîche et les meubles n'ont pas tous gagné leur place. Avant d'y pénétrer, je vous dessine une brève esquisse des espaces qu'elle occupait encore il y a un mois à peine: un espace qui correspondait à environ 37% de la norme, à l'intérieur d'un centre d'achats qui pouvait présenter certains avantages au niveau de l'achalandage mais qui demeurait peu facile d'accès à cause de son éloignement du centre-ville.

Ses heures d'ouverture devaient s'harmoniser avec celles des commerces, donc impossible d'y avoir accès les dimanches, certains soirs et les jours de fête. Des espaces d'animation inexistant, un coin enfants minuscule, les espaces de lecture plus que limités et une collection bien au-dessous de la norme, faute de pouvoir accueillir davantage de rayonnage... elle arrivait pourtant à un niveau de performance assez remarquable malgré toutes ces conditions.

C'est en 1988 que s'amorce un projet de relocalisation, entre le résultat

que nous pouvons voir aujourd'hui et les premières esquisses préliminaires, il y a deux aventures... Dans un premier temps, la ville de Buckingham entendait utiliser un bâtiment existant pour le recycler, bien situé, l'édifice présentait cependant des contraintes importantes au plan de la configuration de l'espace. Après réflexion, la Ville décide de revenir sur sa décision et de s'engager dans la construction d'un centre communautaire où on logera aussi la bibliothèque municipale, réalisant ainsi deux objectifs qui lui tiennent à coeur.

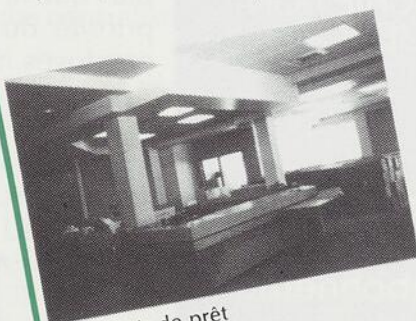
La nouvelle bibliothèque occupe une superficie de 862 m² et atteint 100% de la norme. Elle dispose ainsi de tous les espaces nécessaires pour toutes les fonctions dévolues à une bibliothèque (animation, audiovi-

suel, référence, lecture coin enfants, etc.)

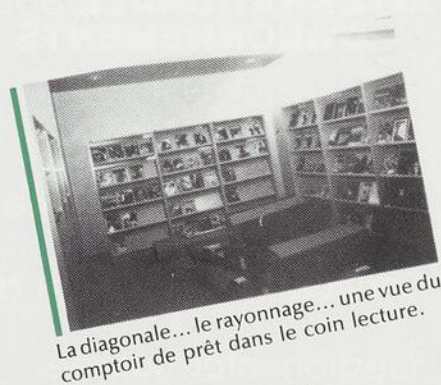
Construite au coût de 1 270 000\$, elle a été financée à 35% par la Ville et à 65% par le ministère des Affaires culturelles. La ville de Buckingham a aussi consenti à un investissement supplémentaire réparti sur trois ans pour l'amélioration de sa collection.

Bibliothèque très dynamique avant sa relocalisation, sous la responsabilité de Mme Lise Robitaille, nul doute qu'elle deviendra encore plus performante en disposant de tous ces nouveaux atouts. Mieux située, mieux équipée, plus accueillante... autant dans son espace que dans ses collections.

Ouverture officielle: printemps 1992.



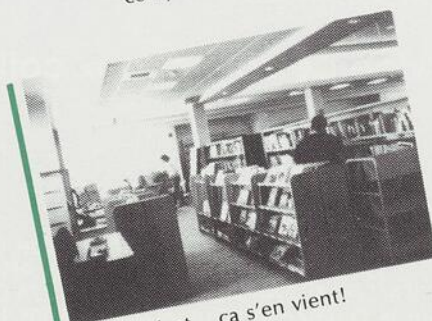
Le comptoir de prêt



La diagonale... le rayonnage... une vue du comptoir de prêt dans le coin lecture.



Les périodiques... visibles... et invisibles!!!



Le coin enfant... ça s'en vient!

par Louise Fréchette
Directrice
Bibliothèque municipale d'Aylmer

LA BIBLIOTHÈQUE D'AYLMER... POUR LIRE TOUT À LOISIR!

À VOTRE SERVICE
DEPUIS
1946

PERIODICA
INC.

**AGENCE INTERNATIONAL
INTERNATIONALE SUBSCRIPTION
D'ABONNEMENTS AGENCY**

- Entreprise canadienne-française.
- Service professionnel d'abonnement.
- Gestion informatisée.
- Service personnel aux collectivités.

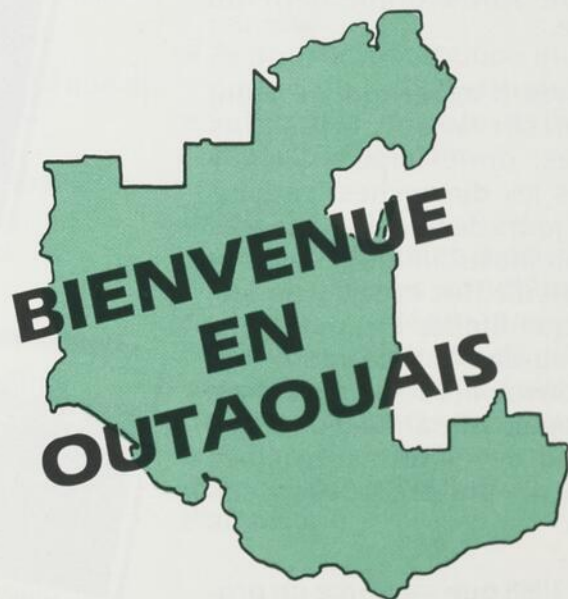
1155, avenue Ducharme, Outremont, Qué. H2V 1E2
C.P. 444, Outremont, Qué. H2V 4R6
Tél.: (514) 274-5468 Fax: (514) 274-0201
Pour le Québec et l'Outaouais: 1 (800) 361-1431

Située dans un édifice historique au coeur du Vieux Aylmer, la bibliothèque a déménagé du Palais de justice à l'hôtel de ville; c'est d'ailleurs la seule construction dont l'Acte de l'Amérique du Nord Britannique fait spécifiquement mention.

Pour répondre à sa population de 32 000 citoyens, la bibliothèque d'Aylmer possède une collection diversifiée et bilingue; c'est la seule bibliothèque à offrir une telle collection du côté de l'Outaouais québécois.

Afin de mieux desservir ses quelque 10 000 abonnés, la bibliothèque aylmeroise s'est informatisée en janvier 1991. Un système, développé par les informaticiens municipaux, est implanté par une équipe composée d'une bibliothécaire professionnelle, d'un commis et de trois auxiliaires à l'entrée des données. Ce nouveau système, qui devrait être terminé cette année permettra aux usagers d'avoir rapidement accès à tous les documents.

Ce projet, d'une valeur de 200 000\$, prouve une fois de plus que la qualité des loisirs et de la vie en général est la priorité du Conseil municipal, de l'administration, des employés municipaux et des citoyens d'Aylmer.





par Hélène Arseneau

LA BCP DE L'OUTAOUAIS ET SON RÉSEAU DE BIBLIOS AFFILIÉES: UNE PRÉSENCE CULTURELLE DANS NOTRE RÉGION DEPUIS 27 ANS

ET SI L'HISTOIRE M'ÉTAIT RACONTÉE

À l'instar des 10 autres Bibliothèques centrales de prêt du Québec, la BCP de l'Outaouais a pour mandat d'établir, de maintenir et de développer des services de bibliothèques pour les municipalités de moins de 5 000 habitants couvrant son territoire.

Forte de ses 27 ans d'histoire, nous pouvons affirmer sans prétention que la BCPO, au travers de ses méandres, a souvent fait figure de précurseur.

Fondée en 1964 dans le but de desservir le nord de l'Outaouais, BCPO n'a jamais cessé d'accroître son territoire. Son essor est tel que de 1966 à 1981, la population qu'elle dessert passe de 60 000 à 125 000 habitants. Elle couvre alors, non seulement le nord de l'Outaouais, mais aussi les régions d'Antoine-Labelle, des Laurentides et de Lanaudière.

Dès lors, la diversité de ses services constitue sa marque de commerce. Pensons au dépôt et la

rotation de biens culturels comme les livres, les périodiques, les disques, les jouets, les tableaux et les films. Pensons aussi aux services en animation, en promotion, en cinémathèque, en demandes spéciales, en formation de même qu'un service technique centralisé offert aux autres BCP.

Entre 1981 et 1985, deux événements majeurs provoquent un chambardement administratif et structurel important au sein de notre organisme. Le premier: la création d'une nouvelle BCP soit celle des Laurentides (1981), le deuxième: un nouveau découpage des régions administratives qui rattache dorénavant la MRC Antoine-Labelle aux Laurentides (1985). Deux pertes importantes pour la BCPO.

1985, c'est le retour à la desserte du même territoire que celui qui nous avait été dévolu en 1964, c'est-à-dire les municipalités de la MRC de la Vallée-de-la-Gatineau, de Papineau, du Pontiac et de la CUO.

Malgré ces aléas, les administra-

teurs et la direction de notre BCP ont oeuvré à maintenir et à développer les services offerts à notre réseau ainsi qu'à concevoir de nouveaux projets. Pourtant, faute de ressources humaines et budgétaires, nous abolissons entre 1981 et 1990, les services suivants: la cinémathèque (été 1981), le bibliobus (printemps 1983) et les services techniques centralisés (été 1990).

LA CONSOLIDATION: UNE NÉCESSITÉ DEVENUE RÉALITÉ

Est-il surprenant que la consolidation des acquis ait été au coeur des plans d'actions des dernières années?

Le choix de nos actions a été et est encore fondé sur la conviction que nous avons d'être l'un des plus importants leviers de la diffusion culturelle dans les municipalités du milieu rural et semi-urbain de l'Outaouais. Cette conviction constitue l'élément déterminant de la majorité de nos actions.



Notre organisme s'est métamorphosé au cours de ces dix dernières années et c'est avec réalisme et détermination que nous abordons la prochaine décennie, plein d'idées en tête. Sans l'apport important des ressources humaines de notre réseau: un conseil d'administration de 8 membres, une équipe de 9 permanents, 46 comités de biblios et 55 représentants municipaux plusieurs de nos réalisations n'auraient pu voir le jour.

L'enthousiasme provoqué par le programme d'aide financière aux équipements culturels connu dans notre réseau sous l'appellation BIBLIORAMA, la construction d'un nouveau centre administratif et l'automatisation de l'ensemble de nos opérations, en sont des exemples éloquentes.

LES BIBLIORAMA: UNE ACTUALISATION DE NOTRE MANDAT

À la suite d'une Conférence socio-économique et de deux biennales, la BCPO a obtenu la participation financière du ministère des Affaires culturelles dans trois projets majeurs d'équipements pour notre réseau. Un investissement de plus de 1,3 million de dollars dans des projets d'immobilisations a facilité la réalisation de plus de 34 projets de construction ou d'aménagement dans notre réseau.

Les retombées sont importantes: une amélioration directe des services offerts à la population, un plus grand



*La bibliothèque
délivre...*



nombre d'heures d'ouverture, une augmentation des activités d'animation, un intérêt plus marqué de la part de nos élus pour leur service municipal.

Nous estimons qu'il en coûtera encore 1 million pour terminer l'amélioration des infrastructures du réseau. Des discussions sont déjà en cours avec des représentants du MAC en vue d'un Bibliorama phase 4.

UN SIÈGE SOCIAL TOUT NEUF

En 1991, une subvention du ministère des Affaires culturelles du Québec de l'ordre de 857 900\$ nous permettait de réaliser un projet vieux de 6 ans: la relocalisation de notre centre administratif.

Depuis septembre 1991, nous occupons un nouvel édifice dont la superficie de 9 000 pieds carrés répartie sur deux étages avec des espaces aérés, des équipements adaptés à notre fonctionnement, nous offrent plus de possibilités que les 10 400 pieds carrés de nos anciens locaux.

L'AUTOMATISATION DES OPÉRATIONS

Mars 1992 verra la fin de ce que nous avons surnommé l'opération codes à barres ainsi que la fin de la première rotation complètement automatisée.

Amorcée à l'été 1990, l'automatisation de nos opérations a débuté par la saisie de l'ensemble des notices de



BIBLIO-OUTAOUAIS... ...un réseau dynamique de bibliothèques en Outaouais rural!

notre «fameux» fichier de quadrillées (fichier topographique indiquant en prime la localisation des exemplaires d'un titre dans le réseau). Ce travail «de moine» s'est terminé à l'été 1991. Entre l'automne de la même année et la fin mars 1992, nous aurons, d'une part, réussi à apposer des codes zébrés sur environ 11 000 volumes et, d'autre part, associé chacun d'entre eux à l'une des 46 biblios.

Lorsque la boucle sera bouclée, l'automatisation des collections nous permettra d'établir non seulement, un meilleur équilibre des biens déposés en tenant compte des besoins de chacune des municipalités desservies, mais aussi un plus fort taux d'échange. De plus, les clients des biblios auront maintenant accès à l'ensemble de notre collection et ce, par le biais des catalogues sur micro-fiches.

Bien que l'automatisation des opérations de la centrale soit presque terminée, il reste encore beaucoup de pain sur la planche. Nous avons déjà commencé la planification des prochaines étapes: la saisie des collections locales de chacune des biblios, un accès direct à notre banque de données et, éventuellement, l'automatisation des opérations locales de nos biblios.

L'AVENIR SANS CONCLUSION...

La philosophie de base de la BCPO est et demeure inchangée depuis sa création. Depuis plus de 27 ans nous préconisons la mise en place de ser-



vices et d'activités qui débordent largement le domaine du livre. Nous favorisons aussi l'autonomie des municipalités et du personnel oeuvrant dans les bibliothèques à l'aide d'une formation constante et d'un soutien sous forme de cours, de journées d'étude, de réunions de secteurs et de rencontres individuelles, etc.

Nous avons la certitude que c'est là notre mandat. Pourtant, les restrictions budgétaires, le manque de personnel, l'appauvrissement de nos collections, le silence hivernal des décideurs quant aux recommandations du rapport Sauvageau et quant à la loi sur les bibliothèques publiques, mettent de plus en plus en péril l'accès de nos citoyens à des biens et des services culturels essentiels à leur développement.

Tous ces facteurs nous incitent à proposer à nos membres, dans le cadre d'événements ponctuels, une réflexion qui devra les amener à infirmer, ajuster, modifier ou confirmer certains de nos services et de nos orientations.

Nous devons nous demander:

si nous sommes déterminés à offrir, avec les ressources actuelles, des services personnalisés?

si nous sommes financièrement capables de maintenir des services et des supports aussi diversifiés?

si nous croyons fondamentalement à notre rôle et par quels moyens nous entendons l'actualiser?

par Marie-Odile Bugnet-Buchwalter
EBSI
Université de Montréal



LA PLACE DE LA MUSIQUE ET PLUS PARTICULIÈREMENT DES DISQUES COMPACTS DANS LES BIBLIOTHÈQUES PUBLIQUES DU QUÉBEC

INTRODUCTION

Discothécaire de formation et de métier (à Radio-France) ayant acquis en 1991 une maîtrise en bibliothéconomie au Québec, l'auteure s'est tout naturellement intéressée, dans le cadre de ses travaux d'étudiante, aux ressources musicales dans les bibliothèques du Québec et plus particulièrement à la musique enregistrée.

Ces travaux, ainsi que le stage d'étude – qui a conduit à la visite d'un certain nombre de bibliothèques publiques – ont mis en évidence un mouvement qui s'y dessine actuellement: l'amorce d'un développement significatif des collections musicales grâce à l'arrivée sur le marché de nouveaux supports (CD et vidéos) et à leur démocratisation.

C'est ce développement qui est analysé dans cette étude réalisée avec le soutien technique et financier de la Direction des bibliothèques publiques du ministère des Affaires culturelles du Québec.

MÉTHODOLOGIE

Un questionnaire a été envoyé fin 1990 aux 151 bibliothèques publiques du Québec, ainsi qu'aux 11 BCP, pour faire un point de la situation en 1990 et une estimation pour 1991. 70% de réponses spontanées ont été obtenues, et les relances écrites ou téléphoniques ont permis de joindre les 30% de bibliothèques n'ayant pas répondu auparavant.

RÉSULTATS DE LA RECHERCHE

Les données recueillies ont permis de mieux connaître les collections musicales en général et d'analyser plus particulièrement les collections CD.

1- LES COLLECTIONS MUSICALES

Elles sont essentiellement constituées de **cassettes** et **disques**, supports traditionnels maintenant, auxquels il faut ajouter deux nouveaux supports, les **disques compacts (CD)** et les **vidéocassettes**. Il faut ici signaler que sous le vocable «cassette», on trouve souvent beaucoup de choses si on ne prend pas la précaution de préciser de quoi l'on parle: cassettes de musique, mais aussi de langues, livres-cassettes et même vidéocassettes... Il en va de

même pour les disques compacts, les «CD», qu'il faut distinguer des CD ROM, autre support qui fait son entrée dans les bibliothèques. Les disques dont on parle ici sont les disques en vinyle aussi appelés «long jeu» (LP) ou microsillons. Quant aux vidéocassettes, appelées par commodité «vidéos», si la plupart d'entre elles concernent le cinéma, certaines sont aussi consacrées à la musique, en particulier à la musique classique (opéras), à la musique populaire (vidéoclips), et à certains concerts.

L'objet de l'étude étant la musique, les cassettes non musicales (livres-cassettes, cassettes de langues) ont été éliminées des données recueillies chaque fois que cela a été possible, ce qui n'est pas le cas des données du MAC (ministère des Affaires culturelles).

Ajoutons que quelques bibliothèques publiques possèdent aussi d'autres types de documents musicaux, tels que partitions musicales ou musique en feuille, mais ces supports ne sont pas pris en compte dans cette étude, qui est axée exclusivement sur la musique enregistrée.

SITUATION ACTUELLE ET DÉVELOPPEMENT

Voici le résultat de l'inventaire (nombre de documents):

Taille des collections de musique enregistrée dans les bibliothèques publiques	1990	1989*	1988*
cassettes:	78 586**	169 129	148 504
disques (vinyle):	77 812	87 658	92 165
disques compacts (CD):	16 823	6 641	3 798
vidéos (musicaux exclusivement):	1 002		

* chiffres communiqués par le ministère des Affaires culturelles du Québec, Direction des bibliothèques publiques.

** ces chiffres excluent les livres-cassettes et les cassettes de langues, qui sont inclus dans les données du ministère des Affaires culturelles.

On peut constater:

— que l'accroissement du nombre des CD, déjà relativement important en 1989 (74%), est impressionnant en 1990 (153%),

— que dans le même temps, les collections de disques amorcent une courbe descendante, ce qui est logique, car les bibliothèques qui achètent des CD n'achètent plus de disques (vinyle), ce à quoi il faut ajouter l'usure naturelle due à la fragilité du support qui implique une érosion permanente de ce type de fonds,

— que, par contre, l'accroissement des CD ne semble pas affecter celui des cassettes,

— que le nombre de cassettes non musicales paraît très important.

Les BCP n'ont pas encore commencé à acquérir de disques compacts, mais seulement des vidéos musicales; par contre, elles semblent se séparer plus rapidement que les autres bibliothèques de leurs disques qui, pourtant, représentaient des collections volumineuses, mais qui ont été élaguées de façon conséquente entre 1989 et 1990. Il faut dire que la fragilité du disque n'est guère compatible avec les nombreuses rotations qui sont de règle pour les fonds des BCP.

PROFIL DES COLLECTIONS

Pour connaître un peu mieux ces fonds, il est intéressant de savoir comment ils sont composés, autrement dit quelle est leur répartition par genre (musical); pour ne pas trop entrer dans les détails, les catégories de musique retenues sont assez larges, pouvant correspondre à des demandes bien spécifiques. Chaque bibliothèque était invitée à donner sa répartition par genre (en %), et voici la moyenne des pourcentages recueillis:

	cassettes	disques	CD	vidéo
musique classique	23%	24%	56%	54%
jazz	6%	11%	10%	8%
musique populaire	54%	52%	30%	28%
musique ethnique (et folklore)	3%	5%	2%	8%
autres	14%	8%	2%	2%
	100%	100%	100%	100%
nombre de répondants	37/53	13/24	31/38	15/26

Constatons que les profils des collections sur supports traditionnels (disques et cassettes) sont très voisins dans leur répartition par genre musical, comme le sont celles sur nouveaux supports (CD et vidéos); les proportions sont inversées dans ces deux groupes en ce qui concerne le classique et la musique populaire. On peut noter aussi qu'il y a deux fois plus de classique dans les nouveaux supports que dans les anciens; mais le jazz est autant représenté sur disque que sur CD.

Ceci correspond assez bien aux commentaires qui ont été faits: au moment de la constitution de leur collection de CD, beaucoup de bibliothécaires choisissent de commencer par la musique classique et le jazz, qui sont des genres plus stables sans doute que la musique populaire, pour lequel la mode joue beaucoup; pour cette dernière catégorie, le support idéal semble être la cassette, moins onéreuse, donc plus rapidement accessible et renouvelable d'une part, et d'autre part plus adéquate à

l'utilisation qu'en fait son principal public, les jeunes, qui sont équipés principalement de baladeurs; dans le même ordre d'idées, le public des mélomanes qui s'intéresse à la musique classique et au jazz est souvent plus exigeant sur le plan de la qualité du son et sans doute aussi équipé en conséquence, ce qui le rend plus attiré par les nouveaux supports, principalement les CD.

C'est également pour ces raisons de coût et d'équipement des utilisateurs – en plus des raisons de fragilité évoquées plus haut – que les collections musicales des BCP sont à l'heure actuelle essentiellement des cassettes; elles sont à plus de 75% consacrées à la musique populaire.

ACCESSIBILITÉ

Comment ces collections sont-elles accessibles au public? La question est d'importance puisqu'un vaste public est touché par les bibliothèques publiques. Voici, par type de supports, comment ces documents sont accessibles:

	cassettes	disques	CD	vidéo
...en prêt (externe)	42%	33%	46%	35%
...écoute sur place uniquement	13%	25%	11%	4%
...les deux	38%	33%	37%	52%
non accessible	7%	8%	32%*	8%
nombre de répondants	45/53	24/25	43/38*	23/26

* plusieurs bibliothèques ayant des collections de CD non accessibles (en cours d'implantation ou à venir) ont fait état de leur future politique de prêt

Ce tableau permet de constater que cassettes et CD sont accessibles à peu près de la même façon, et que les disques sont à écouter sur place (unique possibilité) deux fois plus souvent que cassettes ou CD: ce n'est pas surprenant, car un certain nombre de bibliothèques hésitent à les laisser sortir du fait de leur fragilité; notons que ce problème sera réglé grâce aux CD. Par ailleurs, si certaines collections de CD peuvent être écoutées sur place uniquement, c'est souvent de façon transitoire, en début de constitution de fonds: on ne peut en effet laisser sortir les éléments trop peu nombreux d'une collection qui en est à ses débuts sous peine de laisser trop peu de choix à son public; c'est aussi parfois pour permettre l'accès à la collection pendant que la bibliothèque régule les problèmes techniques liés au prêt. En revanche, certaines bibliothèques qui ont opté pour le prêt extérieur ne l'ont pas fait par choix, mais par obligation, n'étant pas équipées – ou manquant d'espace – pour proposer (aussi) à leur public une écoute sur place comme elles l'auraient souhaité. L'idéal est certainement de proposer les deux formules, pour rejoindre aussi bien le public équipé de lecteur que celui qui en est démuné: mais ceci implique une collection d'une certaine taille pour assurer un choix intéressant.

Les collections des BCP sont essentiellement accessibles par prêt, auquel s'ajoute parfois l'écoute sur place.

Ces constatations sont vraiment propres aux documents musicaux (et audiovisuels) dont l'accès est assujéti à la possession d'un lecteur, ce qui est en soi une limitation qui n'existe pas pour les autres types de documents.

2- LES COLLECTIONS CD

La suite du questionnaire comportait trois questions pour tenter de cerner de plus près le développement, l'accessibilité et la circulation des collections de CD et mettre en évidence leurs particularités par rapport aux autres supports.

SITUATION ACTUELLE ET DÉVELOPPEMENT

Tout d'abord, jetons un coup d'oeil à la place qu'occupent les fonds CD actuels (1990) parmi les collections musicales (musique enregistrée), et la place de ces dernières dans l'ensemble des bibliothèques publiques du Québec.

Proportions des collections musicales dans les bibliothèques publiques

	nombre de bibliothèques	%
fonds CD seulement	7	5
fonds CD et autres (disques, cassettes)	31	20
collection non CD (disques, cassettes)	20	13
collections musicales	58	38
pas de collection musicale	93	62
nombre total de bibliothèques	151	100

Constatons qu'en 1990, le quart des bibliothèques publiques (non compris les BCP) possédait un fonds de CD, et que plus de la moitié des bibliothèques n'avait pas de collection de musique enregistrée.

Voici maintenant un tableau de l'historique des constitutions de fonds CD dans les bibliothèques:

année de création	fonds CD	nouveau fonds CD	nouvelle collection musicale
1984	0		
1985	3	3	
1986	9	6	
1987	14	5	2
1988	18	4	
1989	25	7	
1990	38	13	5
1991	54	16	10
1992	67	13	11
1993	73	6	6
1994			
1995	88	15	12
Total bib.	151		

Il apparaît que:

— le nombre de nouveaux fonds dans les bibliothèques s'est accru de façon importante en 1990: ce chiffre a presque doublé par rapport à l'année précédente, et que cette progression semble devoir se poursuivre de façon plus importante encore en 1991 et se maintenir en 1992.

— en 1991, plus du tiers des bibliothèques sera pourvu d'un fonds CD (acquis au cours des 6 dernières années), en qu'en 1995, nous nous approcherons des deux-tiers,

— la plupart des bibliothèques qui acquéraient des CD les 5 premières années avaient déjà une collection d'enregistrements sonores (disques et/ou cassettes), mais qu'à partir de 1990, de plus en plus de nouveaux fonds CD sont aussi de nouveaux fonds musicaux.

Quant aux BCP, 3 d'entre elles (sur 11 au total) pensent acquérir des CD au cours des 5 prochaines années, l'une en 1992, l'autre d'ici 1993, et la troisième entre 1993 et 1995. L'une d'entre elles a prévu de faire une enquête auprès de sa population en automne 1991.

ACCESSIBILITÉ

Le mode de communication des différents types d'enregistrements sonores (et parmi ceux-ci, les CD) a été vu ci-dessus. La 5e question de l'enquête portait sur l'accès gratuit ou payant pour les disques compacts. Sur un univers de 37 répondants, le prêt est (ou sera):

gratuit: 58%

payant: 42% pour un coût moyen de 1,00\$/CD ou système d'abonnement.

Un certain nombre de bibliothèques fonctionnent en autofinancement pour leur fonds CD: ceci semble apporter une solution face au coût de ce type de document, mais remet en cause le traditionnel principe de gratuité en usage dans les bibliothèques. Ce phénomène de plus en plus répandu s'applique particulièrement aux documents audiovisuels.

Par ailleurs, ce secteur a souvent une politique de prêt qui lui est propre: restrictions sur le plan de l'âge (le plus souvent réservé aux adultes, ou parfois aux plus de 12, 13 ou 14 ans), de la **quantité** (nombre maximum de documents à emprunter simultanément, en moyenne 2 unités), et de la **durée** (en général, 1 à 2 semaines). Ces éléments visent à assurer une plus grande rotation du fonds, ainsi qu'un renouvellement plus rapide des documents disponibles, ce qui est très important dans le cas des fonds en cours de constitution ou de taille modeste. C'est aussi une mesure qui permet de mieux répondre à une demande importante.

CIRCULATION

La question concernant les volumes mensuels de prêt ou d'écoute sur place n'a pas obtenu un fort taux de réponse: la moitié seulement des bibliothèques semble posséder ces données alors que ce sont celles qui permettent de mesurer le plus adéquatement le degré d'utilisation du fonds, donc de vérifier l'efficacité du service rendu: sur les 31 bibliothèques qui prêtent les CD, 15 ont répondu, et 9 sur les 18 qui permettent l'écoute sur place. Le volume moyen de prêts mensuels est de 640 CD, et d'écoute sur place, 397 CD. Mais ces chiffres n'ont d'intérêt qu'en regard des fonds disponibles, le fonds moyen étant actuellement de 440 CD.

Si l'on met en rapport le volume mensuel de prêt ou d'écoute sur place avec la taille de la collection, on s'aperçoit que ce **taux mensuel de circulation** varie énormément d'une bibliothèque à l'autre, de 5% à 333%. Ni l'ancienneté de la collection, ni sa taille, ni le fait qu'on puisse écouter sur place ou emprunter les documents ne semblent expliquer ces grandes variations; pas même la tarification ne semble être déterminante: disons tout de même que plus de prêts gratuits se trouvent au-dessus de la moyenne, et plus de prêts payants en-dessous... La moyenne se situe à 95%, c'est-à-dire que presque la totalité du fonds CD est écouté ou emprunté chaque mois, ou qu'il y a en moyenne par mois presque autant de prêt ou d'écoute que de CD. Il est facile de comprendre combien ce taux est révélateur de la bonne santé d'un fonds...

3- LA DEMANDE ET LES BESOINS EXPRIMÉS

La dernière question essayait de cerner l'attente face à ces nouveaux supports et principalement le CD qui, nous l'avons vu, peut favoriser l'introduction des collections musicales dans les bibliothèques publiques.

L'attente face à la musique est autant perceptible dans les demandes adressées directement par le public au personnel de la bibliothèque que dans les statistiques de prêt; en particulier, lorsqu'elles sont ventilées par genre, elles permettent de constater les préférences des emprunteurs, et chose frappante, il y a presque toujours, quelque soit le fonds, une distorsion entre la demande et la composition du fonds en faveur de la musique populaire et au détriment de la musique classique. Ce phénomène n'a rien d'exceptionnel et a été relevé dans des écrits spécialisés³.

Ceci est particulièrement le cas dans les résultats recueillis auprès des bibliothèques ayant une collection de musique enregistrée sur supports traditionnels: les résultats sont ventilés selon que les usagers ont accès ou non à un fonds de disques compacts. L'on constate que la demande pour la musique classique est 2 fois plus importante en CD qu'en non CD, et que par contre la musique populaire est très demandée, particulièrement chez les non utilisateurs de CD, et encore bien davantage dans les BCP.

Cette constatation rejoint celle déjà faite au moment de l'analyse de la répartition par genre dans les différents supports, à savoir que la cassette semble très appropriée à la musique populaire, et le CD à la musique classique.

Demande des usagers pour un certain genre de musique					
	total	non BCP	CD	non CD	BCP
- classique		25%	30%	16%	4%
- jazz		9%	11%	7%	4%
- populaire		55%	51%	62,5%	84%
- ethnique		3%	4%	1,5%	2%
- autres		8%	4%	13%	5%
(surtout «nouvel âge»)				(enfants)	
	100%	100%	100%	100%	
nombre de répondants	41/58	27/38	14/20	7/10	

L'attente face au CD (et dans une moindre mesure au vidéo) est autant ressentie par le public que par les bibliothécaires eux-mêmes qui estiment souvent qu'ils ont un rôle de promotion et d'initiation. Mais plusieurs freins à l'implantation de nouvelles collections ont été exprimées spontanément par les bibliothécaires au cours de cette enquête:

— leur **manque d'espace** qui bloque tout projet de développement (ou le manque d'équipement): 22 mentions.

— leurs **problèmes budgétaires** qui imposent des choix et des priorités, (projet d'informatisation, norme à atteindre en matière de nombre de livres à posséder, choix d'autres supports): 17 mentions.

— leur **dépendance des décisions de la municipalité** quant aux orientations de développement: 5 mentions.

— la **concurrence** qui existe avec d'autres types de bibliothèques voisines (CEGEP, universités): 2 mentions.

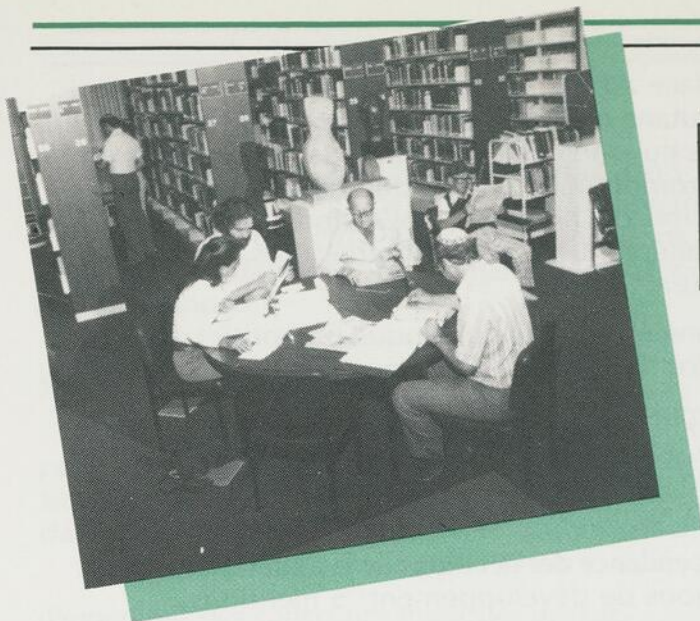
CONCLUSION

De cette étude, dégageons quelques faits saillants.

Quelles que soient les difficultés évoquées ci-dessus, l'on peut constater un **fort accroissement en 1990 des collections de disques compacts**, tant en nombre de documents qu'en nombre d'ouvertures de fonds; ce développement devrait s'accroître en 1991 et se prolonger ensuite. Loin d'être détrônées par les CD, **les cassettes vont se développer conjointement**, chacun de ces deux supports ayant un rôle complémentaire. Sur le plan de l'accessibilité, le **prêt du document sonore** va de plus en plus entrer dans les moeurs (le CD est moins fragile que le disque) et la tendance vers la **tarification** pour les documents audiovisuels gagne du terrain; sur le plan de la circulation des documents, on va vraisemblablement assister à une **réduction des durées habituelles de prêt** pour que ces jeunes (et coûteuses) collections puissent répondre à la demande qui va être grandissante au fur et à mesure de l'implantation des collections. L'emménagement dans de **nouveaux locaux** plus grands – comme beaucoup de bibliothèques l'envisagent à relativement court terme, grâce à un projet gouvernemental – va contribuer à de nouvelles implantations. Puisqu'on en est aux changements d'habitudes, on pourrait souhaiter **plus de statistiques** sur ce type de documents (répartition par genres, circulation) pour être à même d'élaborer une politique de développement des collections mieux adaptée aux besoins.

Le développement des fonds CD va enfin permettre à la musique de prendre sa place dans les bibliothèques publiques là où ce n'était pas encore le cas. Le document musical quel qu'il soit pourra ainsi sortir du stade d'instrument de détente où il était souvent relégué à celui de témoignage culturel au même titre que la littérature ou toute autre forme d'expression artistique.

³ cf Maria NYÉKI. *Les documents sonores: précis de discothéonomie*. Paris, Saur. 1987, pp 133-139, ou son article «Le développement des collections des vidéos musicaux et des disques dans les bibliothèques», *Fontes Artis Musicae*, vol. 35 no 4 (1988)



par Zipporah Dunsky Shnay
Directrice générale

BIBLIOTHÈQUE JUIVE DE MONTRÉAL

La Bibliothèque publique juive, fondée en 1914, est une des plus anciennes institutions de la communauté juive de Montréal. Tout d'abord un centre intellectuel et social où se rencontraient les immigrants de langue yiddish, elle jouit aujourd'hui d'une renommée internationale.

Elle est un centre de recherches et une bibliothèque publique disposant d'une vaste collection de livres sur des sujets variés, de périodiques, de journaux et d'hebdomadaires, de disques et d'audio et de vidéocassettes; elle possède également des fonds spéciaux: archives, livres rares et périodiques qui remontent aux années 1800. Nos règlements exigent que la collection soit composée de 75% Judaica et 25% général et que les services soient disponibles en anglais, français, hébreu et yiddish. Depuis quelques années en raison du nombre croissant d'immigrants russes, des livres dans cette langue sont également disponibles grâce au service multiculturel de la Bibliothèque nationale du Canada. Toute une gamme de programmes culturels est également offerte.

La Bibliothèque publique juive, incorporée conformément à la Charte du Québec est la propriété de la communauté juive de Montréal et est gérée par l'intermédiaire d'un Conseil d'administration. Les Officiers, composés du Président, de deux Vice-Présidents, du Trésorier, du Secrétaire et de trois autres officiers, ont pour fonction d'assurer le bon fonctionnement de la Bibliothèque et de présenter les décisions im-

portantes au Conseil d'administration pour leur adoption.

La Bibliothèque publique juive est une institution communautaire dont environ 80% du budget provient des Services communautaires juifs. Cette organisation, dont la Bibliothèque est une des 18 agences affiliées, offre des services éducatifs, culturels, sociaux, familiaux et professionnels. Elle a pour tâche de planifier et coordonner, de développer les ressources humaines, d'organiser des campagnes financières et d'allouer les fonds. Le reste du budget de la Bibliothèque, soit environ 20%, est composé principalement d'argent provenant des abonnements, d'une subvention de la Ville de Montréal et de nombreuses campagnes financières.

La Bibliothèque publique juive est une des six bibliothèques d'association existant sur l'île de Montréal et qui, comme telle, reçoit une subvention de la Ville de Montréal depuis plusieurs années. Contrairement aux bibliothèques municipales qui relèvent de leur municipalité et qui bénéficient de subventions du Ministère des affaires culturelles (MAC), elles n'ont jamais reçu d'aide financière du MAC. À présent, la Ville de Montréal, non seulement a réduit le montant de sa subvention dans certains cas (la Bibliothèque publique juive a vu sa subvention réduite de 30% pour l'exercice financier 1992/1993) mais, également dans d'autres cas, comme ceux de la Bibliothèque Atwater et la Bibliothèque pour garçons et filles de NDG, la subvention a été entièrement supprimée.

Certaines de ces bibliothèques d'association furent les premières à ouvrir au Québec et, au cours des années, ont accumulé des fonds importants. Elles devraient être considérées comme faisant partie du patrimoine culturel du Québec et nous devrions concentrer tous nos efforts dans ce but. Il est regrettable de constater que, faute d'aide financière de la part de la Ville de Montréal, certaines sont forcées de fermer.

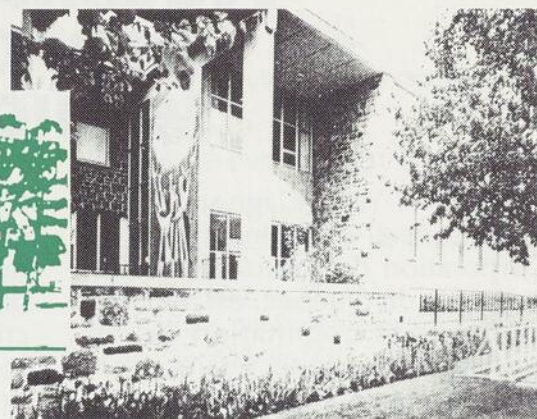
Je suis également très fière d'ajouter que la Bibliothèque publique juive, dans le cadre des festivités organisées à l'occasion du 350^e anniversaire de la fondation de Montréal, prépare à l'heure actuelle une exposition. L'objectif de cette exposition est de sensibiliser, avec le concours des Maisons de la Culture, la population québécoise à la contribution de la communauté juive montréalaise au développement de Montréal à travers les siècles.





by Frances Ackerman
Fraser-Hickson Library

THE FRASER-HICKSON LIBRARY



The Fraser-Hickson Institute, Montreal is incorporated for the sole purpose of operating a public library, free and open to all. The Institute was founded as a result of a bequest by Hugh Fraser and opened in downtown Montreal in 1885. During the 1950s a further bequest from Dr. J.W.A. Hickson and the sale of the old library enabled the Institute to build the present library in Notre Dame de Grâce.

On the first floor of the building, a large main reading room houses the major part of the adult collection, and the reference and circulation areas. A front hallway leads to the children's library which is at street level, a half storey lower than the adult library. Offices and a workroom occupy the back of the middle section of the building. There is a mezzanine which is used for book storage. Above the children's library is an auditorium, while above the downstairs offices are staff facilities, office space and the caretaker's apartment. The basement is used for storage purposes.

SERVICES

The Library offers similar services to those of other public libraries. Books are circulated for periods of 21 days in the adult department and for

varying periods in the children's. Audio and video tapes are also circulated. A personalized shut-in service is operated by staff using volunteers for delivery. The reference department answers questions in person and by telephone and assists patrons in finding material in the Library.

The children's library also circulates books and other materials. Storytelling is a regular feature and other craft and reading programs are offered. School classes and day-care groups visit the Library regularly.

A theatre group sponsored by the Library occupies the auditorium for most of the year.

MEMBERSHIP

Adult members join for life by registering and paying a \$5.00 refundable deposit. Membership since 1959 is about 50 000, but active members number approximately 14 000. A total of about 100 new members are registered each month in the adult and children's library. It is expected that the active membership list will be used as a data base; new members and inactive members who renew by borrowing books will be added as they become active, and members who do not use the library will be coded as inactive or withdrawn.

The deposit for children is \$1.00. Children transfer to the adult library at the end of Grade 6, or when they are 14 years old, with no additional fee. They are considered to be «teens» until they finish high school. At that time they must become adult members by paying an additional \$4.00.

FUND-RAISING

The Institute holds an annual fund-raising drive, in which it solicits money from its members and other library supporters. This fund-raising is necessary because the library operations budget is at present in a deficit position.

HOURS

The Library is open the following hours:

Monday and Tuesday: 10h00 a.m. to 9h00 p.m.; Wednesday to Friday: 10h00 a.m. to 6h00 p.m.; Saturday: 10h00 a.m. to 4h30 p.m. and Sunday: 1h00 p.m. to 4h30 p.m.

The Library is closed on weekends during the summer and on the usual statutory holiday weekends.



par Gabriel-Yvan Gagnon
président du conseil

NOMINATION À LA CORPORATION DES OFFICIERS MUNICIPAUX AGRÉÉS DU QUÉBEC

M. Gabriel-Yvan Gagnon, président du conseil d'administration de la Corporation des officiers municipaux agréés du Québec, est heureux d'annoncer la nomination de M. Serge Noël à titre de secrétaire général de la Corporation.

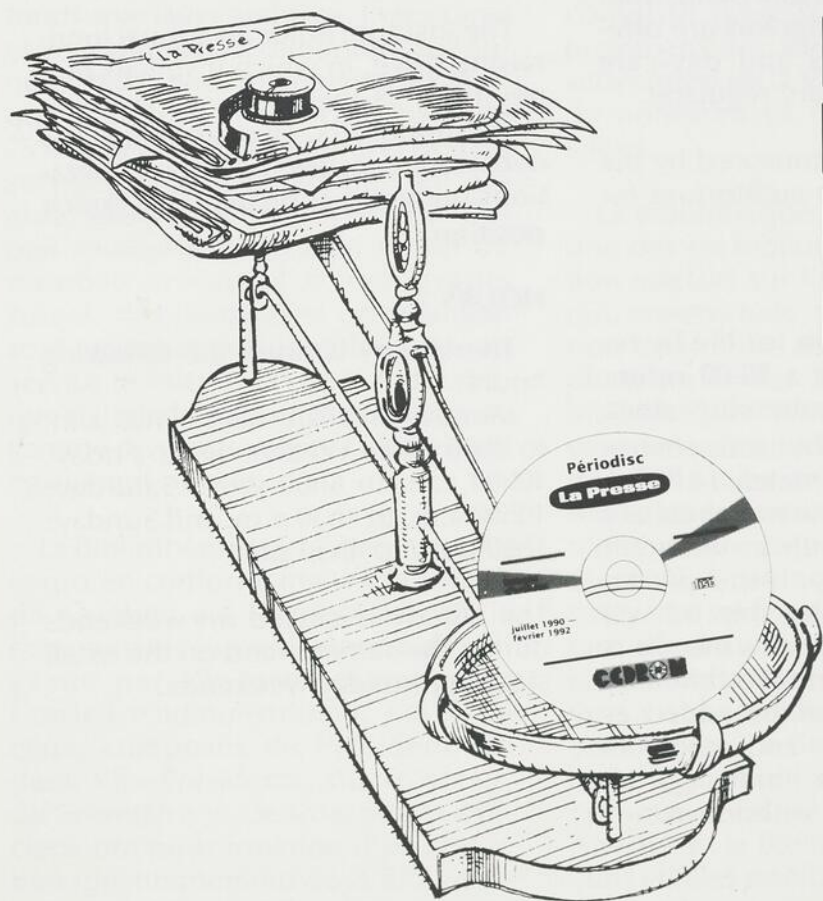
Celui-ci détient un baccalauréat en administration publique et termine actuellement une maîtrise en gestion et analyse urbaines. Il a oeuvré plusieurs années dans le domaine de l'administration municipale, dont douze ans pour la ville de Lachenaie et deux ans pour la municipalité de l'Île du Havre-Aubert.

Avant de se joindre à la

C.O.M.A.Q., M. Noël a travaillé, entre autres, pour le Directeur général des élections du Québec à titre de directeur de scrutin dans la circonscription de Rousseau. De plus, il fut membre de la mission d'observation de l'Organisation des États américains lors des élections de 1990 en Haïti où il fut appelé à coordonner le travail des observateurs internationaux dans la région de la capitale de ce pays, Port-au-Prince.

La variété des fonctions politiques et publiques occupées par M. Noël pendant sa carrière est un gage de réussite sur lesquelles misent les membres du conseil d'administration par cette nomination.

La Corporation des officiers municipaux agréés du Québec (COMAQ) est une des plus importantes corporations professionnelles du monde municipal, elle regroupe plus de 500 membres au sein des plus importantes villes du Québec. La Corporation dispense de nombreux services auprès de ses membres, plus particulièrement en matière de formation professionnelle. Le secrétaire général est responsable de l'administration et veille à l'exécution des décisions de l'assemblée générale des membres, du conseil d'administration et du comité exécutif.



LE POIDS DE L'INFORMATION

Le poids de l'information ne se calcule plus en kilogrammes, mais bien en rapidité, facilité et convivialité d'accès. La collection CD-ROM *Périodisc* met entre vos mains la mine d'information de l'heure. Elle vous permet de faire des recherches thématiques, personnalisées et adaptées à vos besoins.

À l'aide d'un micro-ordinateur, relié à un lecteur CD-ROM, on repère les articles désirés à partir de n'importe quel mot du texte. Le repérage par auteurs, champs d'intérêt, ou l'une ou l'autre des 16 clés de recherche disponibles est également possible. Le CD-ROM *Périodisc* donne l'entière liberté de consulter et de reproduire la banque d'articles. La fastidieuse consultation des coupures de presse, ou même des microfilms et microfiches, s'avère donc chose du passé. Le CD-ROM *Périodisc* est mis à jour à tous les mois. Un seul disque contient plusieurs années d'actualité.

Si vous craignez d'être écrasés sous le poids de l'information, n'hésitez pas à vous renseigner sur le CD-ROM Périodisc.

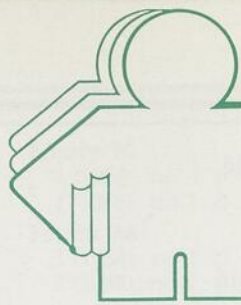
Documentation complète sur demande
chez CEDROM Technologies (514) 278-3373.



Pour vous abonner, contactez
(514) 274-5468 ou 1-800-361-1431.



INDEX DÉFI VOLS 1 À 6 1985-1991



ASSOCIATION
DES DIRECTEURS
DE BIBLIOTHÈQUES
PUBLIQUES
DU QUÉBEC

DÉTACHABLE

INDEX AUTEURS – SUJETS – ANNONCEURS

A

- Abitibi-Témiscamingue
1 (1985), no 1, p. 13
6 (1991), no 2, p. 24-32
- Absentéisme au travail
2 (1987), no 2, p. 5-6
- Activité physique
1 (1986), no 3, p. 10-11
- Adolescents et leurs lectures
5 (1990), no 2, p. 21-24
5 (1990), no 3, p. 37-38
6 (1991), no 3, p. 33-34
- Allard, Diane
3 (1988), no 1, p. 8-10
- Alma, bibliothèque publique
4 (1989), no 3, p. 9-16
- Amos, bibliothèque publique
6 (1991), no 2, p. 28-30
- Animation de la bibliothèque
1 (1985), no 1, p. 8
4 (1989), no 2, p. 8-11, 14-15
5 (1990), no 1, p. 5
- Anjou, bibliothèque publique
6 (1991), no 2, p. 40-41
- Asbestos, bibliothèque publique
6 (1991), no 3, p. 24
- Association des amis de la bibliothèque
2 (1988), no 4, p. 6-7
- Association des bibliothèques publiques de la Montérégie (ABPM)
3 (1988), no 2, p. 14-15
5 (1990), no 2, p. 15-16
6 (1991), no 2, p. 20-23
- Association des bibliothèques publiques de l'Estrie (ABIPE)
6 (1991), no 3, p. 14
- Association des directeurs de bibliothèques publiques du Québec (ADIBIPUQ)
— Assemblée générale
1 (1986), no 3, p. 6
2 (1987), no 3, p. 7
— Comités
1 (1985), no 1, p. 6
— Conseils d'administration
1 (1985), no 1, p. 6
1 (1986), no 3, p. 7
2 (1987), no 3, p. 6
— Cotisation 1986
1 (1985), no 1, p. 6
— Engagement envers l'ADIBIPUQ
2 (1988), no 4, p. 5
5 (1990), no 2, p. 6-7
— Membres 1985
1 (1985), no 1, p. 6
2 (1986), no 1, p. 6
- Automatisation dans les bibliothèques centrales de prêt
5 (1990), no 3, p. 18-20
- Automatisation de la bibliothèque d'Alma
4 (1989), no 3, p. 9-16

B

- Bas Saint-Laurent/Gaspésie
1 (1985), no 1, p. 13
4 (1989), no 2, p. 20
- Beaconsfield, bibliothèque publique
5 (1990), no 3, p. 33-36
- Bénévolat dans la bibliothèque publique
4 (1989), no 1, p. 11-12
4 (1989), no 3, p. 5-8
- Bergeron-Fontaine, Rita, bénévole
4 (1989), no 1, p. 11-12
- Bernier, Normand
4 (1989), no 3, p. 5-8
- Best-seller, voir Infocentre, publicité
- Bibli-o-cœur
1 (1986), no 2, p. 13
- Biblio, réseau, publicité
1 (1986), no 2, p. 16
5 (1990), no 3, p. 40
- Biblio RPL, publicité
6 (1991), no 2, p. 9
6 (1991), no 3, p. 12
- Biblioparc, Saint-Hyacinthe
5 (1990), no 1, p. 17
- Biblioservice multilingue
3 (1989), no 3, p. 17-18
- Bibliothécaires dans les bibliothèques publiques, 1986
2 (1987), no 2, p. 9
- Bibliothèque centrale de prêt (BCP) de la Montérégie
5 (1990), no 3, p. 14-18
- Bibliothèque centrale de prêt (BCP) des Laurentides
5 (1990), no 1, p. 12
5 (1990), no 3, p. 22-24
- Bibliothèque centrale de prêt (BCP) des Portages
4 (1989), no 3, p. 17-20
- Bibliothèque centrale de prêt (BCP) du Saguenay-Lac Saint-Jean
5 (1990), no 3, p. 11-14
- Bibliothèque centrale de prêt (BCP) Gaspésie-Iles-de-la-Madeleine
5 (1990), no 3, p. 24-28
- Bibliothèque publique, autonomie
1 (1986), no 4, p. 11
- Bibliothèque publique, conseil d'administration
1 (1986), no 2, p. 7
1 (1986), no 3, p. 8
2 (1986), no 1, p. 8
2 (1987), no 2, p. 7
2 (1987), no 3, p. 8-9
- Bibliothèque publique et développement culturel
6 (1991), no 1, p. 6-9, 12-13, 14-15, 21-22
6 (1991), no 2, p. 10, 15
- Bibliothèque publique et garderie
3 (1989), no 3, p. 9-11
- Bibliothèque publique et lecture publique
5 (1990), no 2, p. 11-15
6 (1991), no 1, p. 23-24
- Bibliothèque publique et les personnes âgées
3 (1989), no 3, p. 12-14
5 (1990), no 2, p. 25-30
- Bibliothèque publique et personnes handicapées
3 (1989), no 3, p. 5-8
- Bibliothèque publique et structure du marché
6 (1991), no 1, p. 9-10
- Bibliothèque publique et vie culturelle
6 (1991), no 1, p. 18-19
6 (1991), no 2, p. 12, 13-14
- Bibliothèque publique, réseaux
1 (1986), no 4, p. 12-13
6 (1991), no 2, p. 35-45
- Bibliothèque publique, rôle fondamental
3 (1989), no 3, p. 4
- Bibliothèque publique, subventions
1 (1986), no 4, p. 14-15
- Bibliothèque publique vs entreprise privée
5 (1990), no 3, p. 6
- Bibliothèques centrales de prêt (BCP)
5 (1990), no 3, p. 7-11
- Bibliothèques centrales de prêt (BCP) et bénévolat
4 (1989), no 3, p. 5-8
- Bibliothèques centrales de prêt françaises
5 (1990), no 3, p. 28-30
- Bibliothèques publiques américaines
1 (1986), no 3, p. 15
6 (1991), no 3, p. 13
- Bibliothèques publiques au Saguenay-Lac Saint-Jean
2 (1987), no 3, p. 12-13
- Bibliothèques publiques canadiennes de 1979 à 1983
2 (1986), no 1, p. 4
- Bibliothèques publiques canadiennes, liberté intellectuelle, étude
2 (1987), no 2, p. 15
- Bibliothèques publiques de la Côte-Nord
2 (1986), no 1, p. 13
- Bibliothèques publiques, directeurs, rémunération
3 (1988), no 2, p. 9-12
- Bibliothèques publiques du Québec
2 (1986), no 1, p. 10-11
6 (1991), no 1, p. 11-12
- Bibliothèques publiques du Québec, perspectives d'emploi, 1991-95
6 (1991), no 2, p. 18-19
- Bibliothèques publiques et télématique
3 (1988), no 2, p. 6-8
- Bibliothèques publiques, personnel professionnel, 1987
4 (1989), no 1, p. 5-6
- Bibliothèques scolaires
4 (1989), no 2, p. 5-7
- Bibliothèques, URSS
2 (1987), no 3, p. 15
- Blainville, bibliothèque publique
5 (1990), no 1, p. 8
- Blondin, Guy
4 (1989), no 2, p. 8-11, 14-15
- Boisbriand, bibliothèque publique
5 (1990), no 1, p. 7

- Boisvert, Claire
3 (1988), no 2, p. 6-8
4 (1989), no 2, p. 22
4 (1989), no 3, p. 24-27
- Boisvert, Denis
1 (1986), no 2, p. 8-9
2 (1988), no 4, p. 14-15
3 (1988), no 1, p. 5, 12, 13-15
3 (1989), no 3, p. 4
4 (1989), no 1, p. 7-10, 11-12, 17
4 (1989), no 2, p. 12-13
4 (1989), no 3, p. 28-29
5 (1990), no 1, p. 15-16, 17, 21
5 (1990), no 2, p. 4
5 (1990), no 3, p. 4, 6
6 (1991), no 2, p. 4
6 (1991), no 3, p. 4, 10-11
- Boisvert, Réal
4 (1989), no 1, p. 18-19
- Boivin, Richard
1 (1986), no 2, p. 15
5 (1990), no 3, p. 14-18
- Bonneau, Michel, entrevue
4 (1989), no 2, p. 12-13
- Bouchard, Marcel
2 (1986), no 1, p. 10-11
2 (1988), no 4, p. 11-13
5 (1990), no 3, p. 22-24
- Bouchard, Martin
2 (1986), no 1, p. 15
2 (1987), no 3, p. 12-13
4 (1989), no 3, p. 9-16
6 (1991), no 3, p. 29-32
- Boudreau, Jocelyne
1 (1986), no 3, p. 12
2 (1986), no 1, p. 13
- Bourassa, Denis
2 (1988), no 4, p. 14-15
3 (1988), no 1, p. 13-15
- Bourgeois, Jean-Marc
5 (1990), no 3, p. 11-14
- Bouthillier, France
5 (1990), no 2, p. 8-10
6 (1991), no 1, p. 14-15
- Bricault, Camille
6 (1991), no 2, p. 20-23
- Brochu, Paule
1 (1986), no 3, p. 12-13
- Brossard, bibliothèque publique
1 (1986), no 4, p. 15
- C**
- Canebsco, publicité
1 (1986), no 3, p. 2
1 (1986), no 4, p. 2
2 (1987), no 3, p. 9
2 (1988), no 4, p. 10
3 (1988), no 1, p. 7
3 (1988), no 2, p. 7
3 (1989), no 3, p. 7
4 (1989), no 1, p. 10
4 (1989), no 2, p. 6
4 (1989), no 3, p. 6
5 (1990), no 1, p. 7
5 (1990), no 2, p. 13
5 (1990), no 3, p. 10
6 (1991), no 2, p. 22
6 (1991), no 3, p. 6
- Cazagnes, Jocelyne
5 (1990), no 3, p. 28-30
- Cedrom Technologies, publicité
6 (1991), no 3, p. 15
- 146868 Canada Inc., publicité
2 (1986), no 1, p. 2
- Chabot, Jean
6 (1991), no 2, p. 28-30
- Chant de mon pays, publicité
5 (1990), no 1, p. 10
- Clientèles des bibliothèques publiques, besoins
5 (1990), no 2, p. 8-10
- Clientèles particulières
3 (1989), no 3, p. 19
- Cloutier, Alain
6 (1991), no 2, p. 26-27
- Coaticook, bibliothèque publique
6 (1991), no 3, p. 22-23
- Colbert, François
6 (1991), no 1, p. 9-10
- Comité des bibliothèques publiques de la région de Québec, COBIPUQ
1 (1986), no 2, p. 13
4 (1989), no 1, p. 13
- Comité des bibliothèques publiques de la région du Nord Inc., COBREN
1 (1986), no 2, p. 14
2 (1986), no 1, p. 12
2 (1987), no 3, p. 14
5 (1990), no 1, p. 6-12
4 (1989), no 3, p. 16, publicité
5 (1990), no 1, p. 11, publicité
- Commission d'étude sur la culture (Commission Arpin)
6 (1991), no 3, p. 5-6
- Commission d'étude sur les bibliothèques publiques (Commission Sauvageau)
2 (1988), no 4, p. 8-10, 11-13
- Commission du droit de prêt public, publicité
2 (1987), no 3, p. 9
- Concept Espace, publicité
5 (1990), no 3, p. 32
- Concours «La Dictée»
5 (1990), no 2, p. 15-16
6 (1991), no 2, p. 20-23
- Conférence des directeurs des bibliothèques publiques de l'Île de Montréal (CDBPIM)
1 (1986), no 2, p. 12
3 (1988), no 1, p. 4
4 (1989), no 3, p. 22
5 (1990), no 1, p. 21, publicité
- Conseil d'administration des bibliothèques publiques
1 (1986), no 4, p. 7-8
- Côté, Danielle
5 (1990), no 2, p. 25-30
- Côté, Yves, Kino-Québec
1 (1986), no 3, p. 10-11
- Culture**
6 (1991), no 1, p. 22-23
6 (1991), no 2, p. 8
- Culture québécoise**
6 (1991), no 1, p. 19-20
- D**
- DÉFI, revue
2 (1987), no 3, p. 5
3 (1988), no 1, p. 5
- DÉFI, sondage
2 (1986), no 1, p. 14
2 (1987), no 2, p. 14
- Dennie, Hélène
6 (1991), no 3, p. 14
- Denver, bibliothèque publique
2 (1987), no 2, p. 13
- Desautels, Jeanne
3 (1988), no 2, p. 13
3 (1989), no 3, p. 9-11
6 (1991), no 3, p. 18-20
- Desroches, Jean-Guy
4 (1989), no 3, p. 29-30
- Deux-Montagnes, bibliothèque publique
5 (1990), no 1, p. 10
- Développement culturel et bibliothèque
6 (1991), no 1, p. 6-9, 12-13, 14-15, 21-22
- Développement culturel et la municipalité
6 (1991), no 1, p. 16-17
- Drouin, Aline
6 (1991), no 3, p. 16-17
- Drummex, publicité
5 (1990), no 2, p. 26
- Dubé, Miguelle
6 (1991), no 2, p. 18-19
- Dubois, Florian
3 (1988), no 2, p. 9-12
5 (1990), no 2, p. 6-7
- Duhamel, Serge
1 (1985), no 1, p. 9
1 (1986), no 3, p. 9
2 (1986), no 1, p. 9
- Dumoulin, Nicole
2 (1986), no 1, p. 15
- Duplessis, Micheline
3 (1989), no 3, p. 12-14
- Dupuy, Michelle
2 (1987), no 2, p. 8
2 (1988), no 4, p. 4
3 (1988), no 2, p. 5
4 (1989), no 1, p. 4
4 (1989), no 2, p. 4
4 (1989), no 3, p. 4
5 (1990), no 1, p. 4
6 (1991), no 2, p. 10, 15
- Durocher, Carole
5 (1990), no 2, p. 21-24
5 (1990), no 3, p. 37-38
6 (1991), no 3, p. 33-34
- E**
- École de bibliothéconomie et des sciences de l'information de l'Université de Montréal (EBSI), programme
5 (1990), no 3, p. 30-32
- Éditions Françaises, publicité
5 (1990), no 2, p. 16
- Éditions Héritage, publicité
4 (1989), no 1, p. 8
- Elles Graph, publicité
4 (1989), no 3, p. 23
- Encyclopédies Populaires, publicité
2 (1987), no 3, p. 2
2 (1988), no 4, p. 2
3 (1988), no 1, p. 2
3 (1988), no 2, p. 2
3 (1989), no 3, p. 2
4 (1989), no 1, p. 2
4 (1989), no 2, p. 2, 23
4 (1989), no 3, p. 2, 31
5 (1990), no 1, p. 2, 23
5 (1990), no 2, p. 2, 31
5 (1990), no 3, p. 2, 39
- Entreprise privée vs bibliothèque publique
5 (1990), no 3, p. 6

Évaluation du personnel
2 (1987), no 2, p. 10-11
Express Magazine, publicité
2 (1988), no 4, p. 13

F

Ferrier LeClerc, Normand
6 (1991), no 1, p. 18-19
Ferris, Laila
6 (1991), no 3, p. 24

Forum '91
5 (1990), no 2, p. 5-6
6 (1991), no 1, p. 4
6 (1991), no 2, p. 5-17

G

Gagnon, Gilbert
6 (1991), no 1, p. 6-9
Gagnon, Nicole
1 (1985), no 1, p. 13
3 (1988), no 1, p. 11
4 (1989), no 2, p. 20
Garderie (la) et la bibliothèque publique
3 (1989), no 3, p. 9-11
Germain, Jean-Claude
6 (1991), no 1, p. 25-26
Gestion des bibliothèques publiques
5 (1990), no 2, p. 8-10
Gestionnaires, rôle
1 (1986), no 2, p. 10-11
Gosselin, Lise
5 (1990), no 2, p. 21-24
5 (1990), no 3, p. 37-38
6 (1991), no 3, p. 33-34
Grenier, Ginette
6 (1991), no 3, p. 22-23
Groupe Sobeco Inc., Multilis, publicité
1 (1986), no 2, p. 2
1 (1986), no 2, p. 14 (communiqué)
1 (1986), no 3, p. 16
1 (1986), no 4, p. 16
2 (1986), no 1, p. 16
2 (1987), no 2, p. 16
2 (1987), no 3, p. 16
2 (1988), no 4, p. 16
3 (1988), no 1, p. 16
3 (1988), no 2, p. 16
3 (1989), no 3, p. 20
4 (1989), no 1, p. 20
4 (1989), no 2, p. 24
4 (1989), no 3, p. 26
5 (1990), no 1, p. 20
5 (1990), no 2, p. 9
5 (1990), no 3, p. 15
6 (1991), no 1, p. 27, 28
6 (1991), no 2, p. 47
6 (1991), no 2, p. 35
Guèvremont, Johanne
6 (1991), no 2, p. 13-14
Guillemette-Labory, Louise
1 (1985), no 1, p. 4
1 (1986), no 2, p. 4
1 (1986), no 3, p. 4
1 (1986), no 4, p. 4
2 (1986), no 1, p. 4
2 (1987), no 2, p. 4
5 (1990), no 2, p. 6-7
Gwyn, Susan
6 (1991), no 3, p. 26-27

Forum '86
1 (1986), no 4, p. 4, 9, 10
2 (1986), no 1, p. 4, 7
Forum '88
3 (1988), no 1, p. 6-7
3 (1988), no 2, p. 4

H

Hamel, André
3 (1989), no 3, p. 15-16

I

Infocentre, publicité
Infocentre, publicité
5 (1990), no 2, p. 32
5 (1990), no 3, p. 21
6 (1991), no 1, p. 2, 28
6 (1991), no 2, p. 48
6 (1991), no 3, p. 36
Infodex
1 (1986), no 3, p. 14
Institut de recherches psychologiques,
publicité
1 (1986), no 4, p. 8
2 (1986), no 1, p. 13
Institut québécois de recherche sur la
culture (IQRC), publicité
1 (1985), no 1, p. 12
International Federation of Library
Association – Fédération internationale des
associations de bibliothèques (IFLA – FIAB)
Appel à l'aide
1 (1985), no 1, p. 14
Intrapreneurship
1 (1986), no 3, p. 5

J

Jeunes (Les) artistes et l'animation de la
bibliothèque publique
4 (1989), no 2, p. 8-11, 14-15
Joliette, Maison de la culture Bonsecours
5 (1990), no 1, p. 7
Joujouthèque, voir Ludothèque

K

Khouzam, Monique
1 (1985), no 1, p. 14
2 (1986), no 1, p. 12
2 (1987), no 3, p. 14
5 (1990), no 1, p. 15-16
6 (1991), no 1, p. 4

L

La Baie, bibliothèque publique
5 (1990), no 2, p. 17-20
Labbé, Josée
6 (1991), no 2, p. 31-32
Lac Mégantic, bibliothèque publique
6 (1991), no 3, p. 25

Lachute, bibliothèque publique
5 (1990), no 1, p. 9
Lacroix, Yvon-André
3 (1988), no 2, p. 14-15
Lamoureux, Michèle
1 (1986), no 2, p. 13
3 (1989), no 3, p. 5-8
4 (1989), no 2, p. 21
Langlois, Égide
4 (1989), no 2, p. 16-19
Lapierre, France
2 (1988), no 4, p. 5
Lapointe, Denise
1 (1986), no 2, p. 10-11
Lapointe, Ginette
2 (1986), no 1, p. 12
2 (1987), no 3, p. 14
Larouche, Hélène
4 (1989), no 1, p. 14-16
LaSalle, bibliothèque publique
4 (1989), no 3, p. 24-27
6 (1991), no 2, p. 33-34
LaSarre, bibliothèque publique
6 (1991), no 2, p. 31-32
Latreille-Huvelin, France
6 (1991), no 3, p. 7-9
Lauzon-Mackenzie, Ghislaine
1 (1985), no 1, p. 8
Laval, bibliothèque publique
6 (1991), no 2, p. 35-36
Laval, ville hôte du Forum '91
6 (1991), no 1, p. 5
Lavoie, Johanne
6 (1991), no 3, p. 21
LeBel, Anne
5 (1990), no 2, p. 17-20
Lecture publique et bibliothèque publique
5 (1990), no 2, p. 11-15
Lectures
3 (1988), no 1, p. 12
3 (1988), no 2, p. 13
4 (1989), no 1, p. 17-19
4 (1989), no 2, p. 22
4 (1989), no 3, p. 28-30
5 (1990), no 1, p. 21-22
5 (1990), no 2, p. 21-24
5 (1990), no 3, p. 37-38
6 (1991), no 2, p. 46
Lefebvre-Roux, Maud
5 (1990), no 2, p. 5-6
5 (1990), no 3, p. 5
6 (1991), no 2, p. 5
6 (1991), no 3, p. 5-6
LeGardeur, bibliothèque publique
5 (1990), no 1, p. 9
Lemay, France
5 (1990), no 1, p. 15-16, 22
Lemay, Paul
6 (1991), no 1, p. 16-17
Lepage, Jocelyne
6 (1991), no 1, p. 23-24
Lepage, Viviane
4 (1989), no 3, p. 23
Librairie Champigny, publicité
1 (1985), no 1, p. 14
1 (1986), no 2, p. 15
1 (1986), no 3, p. 15
1 (1986), no 4, p. 15
2 (1986), no 1, p. 14
2 (1987), no 2, p. 15
2 (1987), no 3, p. 15
2 (1988), no 4, p. 14
3 (1988), no 1, p. 9
3 (1988), no 2, p. 11

- 3 (1989), no 3, p. 16
4 (1989), no 1, p. 4
- Librairie Clément Morin et Fils Inc.,
publicité
2 (1987), no 3, p. 13
- Librairie Demarc, publicité
1 (1986), no 2, p. 9
1 (1986), no 3, p. 14
1 (1986), no 4, p. 13
2 (1986), no 1, p. 9
2 (1987), no 2, p. 15
2 (1987), no 3, p. 15
2 (1988), no 4, p. 15
3 (1988), no 1, p. 15
3 (1988), no 2, p. 15
3 (1989), no 3, p. 19
4 (1989), no 1, p. 6
4 (1989), no 2, p. 15
4 (1989), no 3, p. 11
5 (1990), no 1, p. 8
5 (1990), no 2, p. 5
5 (1990), no 3, p. 6
6 (1991), no 2, p. 41
6 (1991), no 3, p. 21
- Librairie Éditions Arts, Lettres et Techniques
Inc., publicité
1 (1986), no 2, p. 6
1 (1986), no 3, p. 13
1 (1986), no 4, p. 6
2 (1986), no 1, p. 10
2 (1987), no 2, p. 9
2 (1987), no 3, p. 11
2 (1988), no 4, p. 13
3 (1988), no 1, p. 10
3 (1988), no 2, p. 8
3 (1989), no 3, p. 10
4 (1989), no 1, p. 17
4 (1989), no 2, p. 20
4 (1989), no 3, p. 30
5 (1990), no 1, p. 16
5 (1990), no 2, p. 23
5 (1990), no 3, p. 32
6 (1991), no 2, p. 32
6 (1991), no 3, p. 8
- Librairie Institut de recherches
psychologiques, publicité
1 (1986), no 2, p. 14
1 (1986), no 3, p. 9
- Librairie Larico, publicité
1 (1986), no 1, p. 12
1 (1986), no 2, p. 6
1 (1986), no 3, p. 2
1 (1986), no 4, p. 2
2 (1986), no 1, p. 2
2 (1987), no 2, p. 6
2 (1987), no 3, p. 6
2 (1988), no 4, p. 7
3 (1988), no 1, p. 10
3 (1988), no 2, p. 8
3 (1989), no 3, p. 8
- Librairie O Vieux Bouquins, publicité
1 (1985), no 1, p. 2
2 (1986), no 1, p. 15
- Librairie Renaud-Bray, publicité
1 (1985), no 1, p. 15
1 (1986), no 2, p. 14
1 (1986), no 3, p. 11
1 (1986), no 4, p. 14
2 (1986), no 1, p. 15
2 (1987), no 2, p. 14
2 (1987), no 3, p. 12
2 (1988), no 4, p. 15
3 (1988), no 1, p. 14
3 (1988), no 2, p. 12
3 (1989), no 3, p. 18
4 (1989), no 1, p. 13
4 (1989), no 2, p. 22
4 (1989), no 3, p. 21
5 (1990), no 1, p. 22
- 5 (1990), no 2, p. 30
5 (1990), no 3, p. 34
6 (1991), no 2, p. 27
6 (1991), no 3, p. 11
- Librairie René Martin, publicité
1 (1986), no 2, p. 9
- Livres (Les) et l'école
4 (1989), no 2, p. 5-7
- Livres et lecture
6 (1991), no 1, p. 23-24, 25-26
- Livres, préparation matérielle
6 (1991), no 3, p. 28
- Livres rares
1 (1985), no 1, p. 9
1 (1986), no 3, p. 9
2 (1986), no 1, p. 9
- Logicon, Logi-Prêt, publicité
6 (1991), no 2, p. 2
6 (1991), no 3, p. 2
- Logi-Prêt, voir Logicon, publicité
- Ludothèque
6 (1991), no 2, p. 33-34
- Moisan, Linda
5 (1990), no 3, p. 37-38
6 (1991), no 3, p. 33-34
- Monet-Chartrand, Simone
6 (1991), no 1, p. 19-20
- Montréal, bibliothèque publique
6 (1991), no 2, p. 42-45
- Motivation
1 (1986), no 4, p. 5-6
- Moulary Ouerghi, Josiane
1 (1985), no 1, p. 7, 10
1 (1986), no 2, p. 5
1 (1986), no 3, p. 5-6
1 (1986), no 4, p. 5-6
2 (1986), no 1, p. 5, 7, 14, 15
2 (1987), no 2, p. 5-6, 10-11, 14
2 (1987), no 3, p. 5, 10-11
- Multilis, voir Groupe Sobeco, publicité
- Munger, Denis
3 (1989), no 3, p. 19
- ## N
- Nadeau, Léonard
1 (1986), no 2, p. 14
2 (1987), no 2, p. 12
5 (1990), no 1, p. 6
- Nadon, Yves
4 (1989), no 2, p. 5-7
- Nguyen, Kim
5 (1990), no 1, p. 22
- Normandin, Monique
6 (1991), no 2, p. 35-36
- North Hatley, bibliothèque publique
6 (1991), no 3, p. 26-27
- ## O
- Ouimet, Yves
2 (1986), no 1, p. 10-11
- Output Measures for Public Libraries
3 (1988), no 2, p. 13
- ## P
- Paquin, Chantal
6 (1991), no 3, p. 25
- Paradis, Carole
6 (1991), no 3, p. 28
- Payeur, Jean
4 (1989), no 1, p. 13
6 (1991), no 2, p. 37-39
- Pelliculage
6 (1991), no 3, p. 28
- Periodica, publicité
3 (1988), no 1, p. 7
3 (1988), no 2, p. 7
3 (1989), no 3, p. 19
4 (1989), no 1, p. 9
4 (1989), no 2, p. 10
4 (1989), no 3, p. 14
5 (1990), no 1, p. 12
5 (1990), no 2, p. 15
5 (1990), no 3, p. 27
6 (1991), no 2, p. 45
6 (1991), no 3, p. 24
- Perreault, Micheline
5 (1990), no 2, p. 8-10
- ## M
- Magnétothèque (La)
3 (1989), no 3, p. 15-16
- Magog, bibliothèque publique
6 (1991), no 3, p. 16-17
- Malvoyants
3 (1989), no 3, p. 15-16
- Marcoux, Marie-Andrée
6 (1991), no 2, p. 33-34
- Marketing
2 (1987), no 2, p. 13
- Martin, Françoise
5 (1990), no 1, p. 15-16
- Mascouche, bibliothèque publique
5 (1990), no 1, p. 10
- Masse, Renée C.
1 (1986), no 4, p. 15
2 (1986), no 1, p. 12
2 (1987), no 3, p. 4, 14
5 (1990), no 1, p. 18-20
- Messier, Réal
4 (1989), no 1, p. 5-6
4 (1989), no 2, p. 12-13
5 (1990), no 3, p. 7-11
6 (1991), no 2, p. 16-17, 46
- Meunier, Pierre (Drummondville)
1 (1986), no 2, p. 15
2 (1987), no 2, p. 9
- Meunier, Pierre (Montréal)
3 (1989), no 3, p. 17-18
- Micrograph, publicité
5 (1990), no 1, p. 11
5 (1990), no 2, p. 24
5 (1990), no 3, p. 32
- Ministère des Affaires culturelles,
programme d'aide financière
4 (1989), no 1, p. 7-10
- Minorités linguistiques
3 (1989), no 3, p. 17-18
- Mirabel, bibliothèque publique
5 (1990), no 1, p. 11
- Mittermeyer, Diane
1 (1986), no 2, p. 7
1 (1986), no 3, p. 8
1 (1986), no 4, p. 7-8
2 (1986), no 1, p. 8
2 (1987), no 2, p. 4, 7
2 (1987), no 3, p. 8-9

Personnel professionnel dans les bibliothèques publiques, 1987
4 (1989), no 1, p. 5-6

Personnes (Les) âgées et la bibliothèque publique
3 (1989), no 3, p. 12-14
5 (1990), no 2, p. 25-30

Personnes (Les) handicapées et la bibliothèque publique
3 (1989), no 3, p. 5-8

Planification
2 (1987), no 3, p. 10-11

Prêt de documents, règlements
3 (1988), no 1, p. 11

Programmes Jeunes Volontaires
4 (1989), no 3, p. 23

Promo-lecture, Outaouais
1 (1986), no 3, p. 12-13

Q

Qualité de service
2 (1986), no 1, p. 5

Québec (ville), bibliothèque publique
6 (1991), no 2, p. 37-39

R

RABLÈS voir Rassemblement des bibliothèques...

Rapport Parizeau
2 (1987), no 2, p. 8

Rassemblement des bibliothèques publiques au Lac Saint-Jean et Saguenay (RABLÈS)
2 (1987), no 3, p. 12-13
6 (1991), no 3, p. 29-32

Régnier, Michèle
6 (1991), no 2, p. 42-45

Reliure Travaction, publicité
1 (1985), no 1, p. 9
1 (1986), no 2, p. 7
1 (1986), no 3, p. 4
1 (1986), no 4, p. 4
2 (1986), no 1, p. 4
2 (1987), no 2, p. 4
2 (1987), no 3, p. 4
2 (1988), no 4, p. 4
3 (1988), no 1, p. 4
3 (1988), no 2, p. 4
3 (1989), no 3, p. 4
4 (1989), no 1, p. 4
4 (1989), no 2, p. 4
4 (1989), no 3, p. 4
5 (1990), no 1, p. 5
5 (1990), no 2, p. 4
5 (1990), no 3, p. 4
6 (1991), no 2, p. 4
6 (1991), no 3, p. 4

Reliure vitaction, publicité
1 (1985), no 1, p. 16

Rémunération des directeurs de bibliothèques publiques
3 (1988), no 2, p. 9-12

Renaud, Bernadette
6 (1991), no 1, p. 22-23

Repentigny, bibliothèque publique
5 (1990), no 1, p. 8

Ressources humaines
1 (1985), no 1, p. 10-11
5 (1990), no 3, p. 22-24

Rivière-du-Loup, BCP des Portages
4 (1989), no 3, p. 17-20

Rivière-du-Loup, bibliothèque publique
4 (1989), no 2, p. 16-19

Rochefort, Suzanne
6 (1991), no 2, p. 18-19

Rochette, Gilles
5 (1990), no 3, p. 24-28

Rock Forest, bibliothèque publique
6 (1991), no 3, p. 21

Rouyn Noranda, bibliothèque publique
1 (1986), no 3, p. 13
5 (1990), no 1, p. 13-14
6 (1991), no 2, p. 24-25

Roy, Bruno
6 (1991), no 1, p. 21-22

Ruette, Daniel
1 (1986), no 2, p. 13

S

Saint-Antoine, bibliothèque publique
5 (1990), no 1, p. 11

Saint-Hyacinthe, bibliothèque publique
5 (1990), no 1, p. 17

Saint-Jérôme, bibliothèque publique
1 (1985), no 1, p. 13
5 (1990), no 1, p. 18-20

Saint-Léonard, bibliothèque publique
6 (1991), no 3, p. 7-9

Sainte-Anne-des-Plaines, bibliothèque publique
5 (1990), no 1, p. 10

Sainte-Marthe-sur-le-Lac, bibliothèque publique
5 (1990), no 1, p. 9

Sainte-Thérèse, bibliothèque publique
5 (1990), no 1, p. 8

Sauvageau, Philippe
2 (1988), no 4, p. 8-10

Savard, Réjean
1 (1986), no 3, p. 15
2 (1987), no 2, p. 13
4 (1989), no 3, p. 21
5 (1990), no 3, p. 30-32
6 (1991), no 1, p. 12-13

Savard, Yves
4 (1989), no 3, p. 17-20

Séguin, François
5 (1990), no 2, p. 11-15

Sept-Îles, Côte-Nord
1 (1985), no 1, p. 12

Sherbrooke, bibliothèque publique
6 (1991), no 3, p. 18-20

Sigouin, Luc
1 (1986), no 3, p. 13
5 (1990), no 1, p. 13-14
6 (1991), no 2, p. 24-25

Silence
1 (1986), no 2, p. 5

Simon, Marie-Louise
1 (1986), no 2, p. 12
1 (1986), no 4, p. 10
2 (1987), no 3, p. 7
2 (1988), no 4, p. 6-7
3 (1988), no 1, p. 6-7
4 (1989), no 3, p. 22
5 (1990), no 1, p. 5
6 (1991), no 1, p. 11-12

Stephen, Marie-Thérèse
6 (1991), no 2, p. 11-12, 40-41

T

Tarifification dans les bibliothèques publiques
2 (1987), no 2, p. 12
3 (1988), no 1, p. 8-10
6 (1991), no 3, p. 10-11

Télécommunications, Hamilton, projet
1 (1985), no 1, p. 14

Télématique
3 (1988), no 2, p. 6-8

Terrebonne, bibliothèque publique
5 (1990), no 1, p. 9

Tétrault, Sylvaine
6 (1991), no 3, p. 13

Toutant, Sylvette
5 (1990), no 2, p. 15-16

V

Vaillancourt, Gilles
6 (1991), no 1, p. 5

Val-Bélair, bibliothèque publique
4 (1989), no 1, p. 14-16

Val d'Or, bibliothèque publique
6 (1991), no 2, p. 26-27

Vidéocassette
1 (1986), no 2, p. 8-9
2 (1988), no 4, p. 14-15
3 (1988), no 1, p. 13-15
4 (1989), no 2, p. 21

Villeurbanne, bibliothèque publique
4 (1989), no 3, p. 21

Virage culturel au Québec
6 (1991), no 2, p. 11-12

LIBRAIRIE RENAUD-BRAY

5219, ch. de la Côte-des-Neiges, Montréal, Qc H3T 1Y1
Tél.: 342-1515 — Télécopieur (FAX): 342-3796

SERVICE AUX COLLECTIVITÉS: 342-3395

Au sein des municipalités affiliées aux bibliothèques centrales de prêt, la bibliothèque constitue le plus souvent la seule infrastructure à caractère culturel. Les formes diverses d'animation pouvant s'y tenir revêtent un caractère important non seulement pour «l'exposition» dont bénéficie la bibliothèque, mais aussi très souvent parce qu'elles permettent aux citoyens d'avoir accès, chez eux, à une gamme variée de produits culturels.

Conçu par la Bibliothèque centrale de prêt de l'Estrie (B.C.P.E.), ce guide d'animation s'adresse aux comités de bibliothèques des municipalités affiliées, formés dans la très grande majorité des cas de personnes bénévoles. Essentiellement pratique, il leur suggère des activités d'animation allant des plus simples aux plus élaborées dans un souci de respecter le rythme de développement de chacun.

La première partie trace un portrait global de l'animation. Elle contribue à mieux faire connaître la bibliothèque dans son milieu, à en augmenter la visibilité et à attirer de nouveaux usagers.

L'auteure identifie quatre étapes pour la réalisation d'une activité d'animation

- celle de la planification où la clientèle-cible est déterminée, la forme d'activité choisie et le moment propice pour sa tenue fixé;
- viennent ensuite les étapes de préparation et de réalisation qui sont décrites en détail, pour chaque type d'activité, dans la seconde partie du guide;
- finalement, l'évaluation permet de connaître le degré de satisfaction des clients, d'analyser, s'il y a lieu, les difficultés vécues et oriente les activités futures.

Un local bien aménagé, avec des espaces pensés pour mettre en valeur les biens culturels et fonctionnels pour les usagers, ainsi que la qualité de l'accueil inciteront ces derniers à fréquenter davantage la bibliothèque et à participer aux activités d'animation proposées.

La seconde partie présente des formes d'animation pouvant être réalisées dans une petite bibliothèque:

expositions, concours, rencontres-causeries, spectacles-films, l'heure du conte, matinées-bricolage, fabrication d'un livre, spectacles, etc.

Afin de simplifier la consultation du guide, l'information pour chacune des activités est présentée selon une disposition uniforme, ce qui donne à l'ensemble, comme le souligne son auteure, une forme «répétitive».

On définit tout d'abord la clientèle-cible de l'activité. Vient ensuite sa description et les variantes qu'elle peut prendre, puis ses retombées prévisibles pour la bibliothèque. Une section intitulée **préparation** propose une démarche à suivre selon chaque activité: réservation, contact avec personne-ressource, publicité, préparation du matériel, disposition de la salle.

Le bloc **réalisation** fournit des indications quant au déroulement même de l'activité, soit des conseils quant à l'accueil de l'invité et/ou du groupe, la présentation de l'activité, le rôle de l'animateur s'il y a lieu, le suivi qui peut en être fait. Le dernier bloc d'informations est celui des **remarques** où l'auteure apporte des suggestions, précise des détails techniques, fait des mises en garde, dans un souci d'assurer le succès de l'activité d'animation.

Un court chapitre est consacré à la publicité avec des exemples de communiqués et d'affiches en annexe. Les autres annexes ont aussi un caractère pratique allant des plans de fabrication d'un présentoir à exposition thématique et d'une vitrine d'exposition à des suggestions de jeux d'animation.

Soulignons la présentation physique du guide particulièrement soignée et de facture professionnelle. Une belle mise en page avec des textes aérés et agrémentés de photographies rend agréable et facilite la consultation.

Bien que ce guide ait été conçu à l'intention des comités de bénévoles de bibliothèques affiliées, les personnes de d'autres bibliothèques, intéressées par l'animation, pourront certainement s'en inspirer et y puiser des idées et des conseils intéressants.

par Denis Gravel
Coordonnateur des services au réseau
Biblio-Régions de Québec et
Chaudière-Appalaches

COMPTE RENDU DE LECTURE

Guide d'animation à l'intention des bibliothèques affiliées

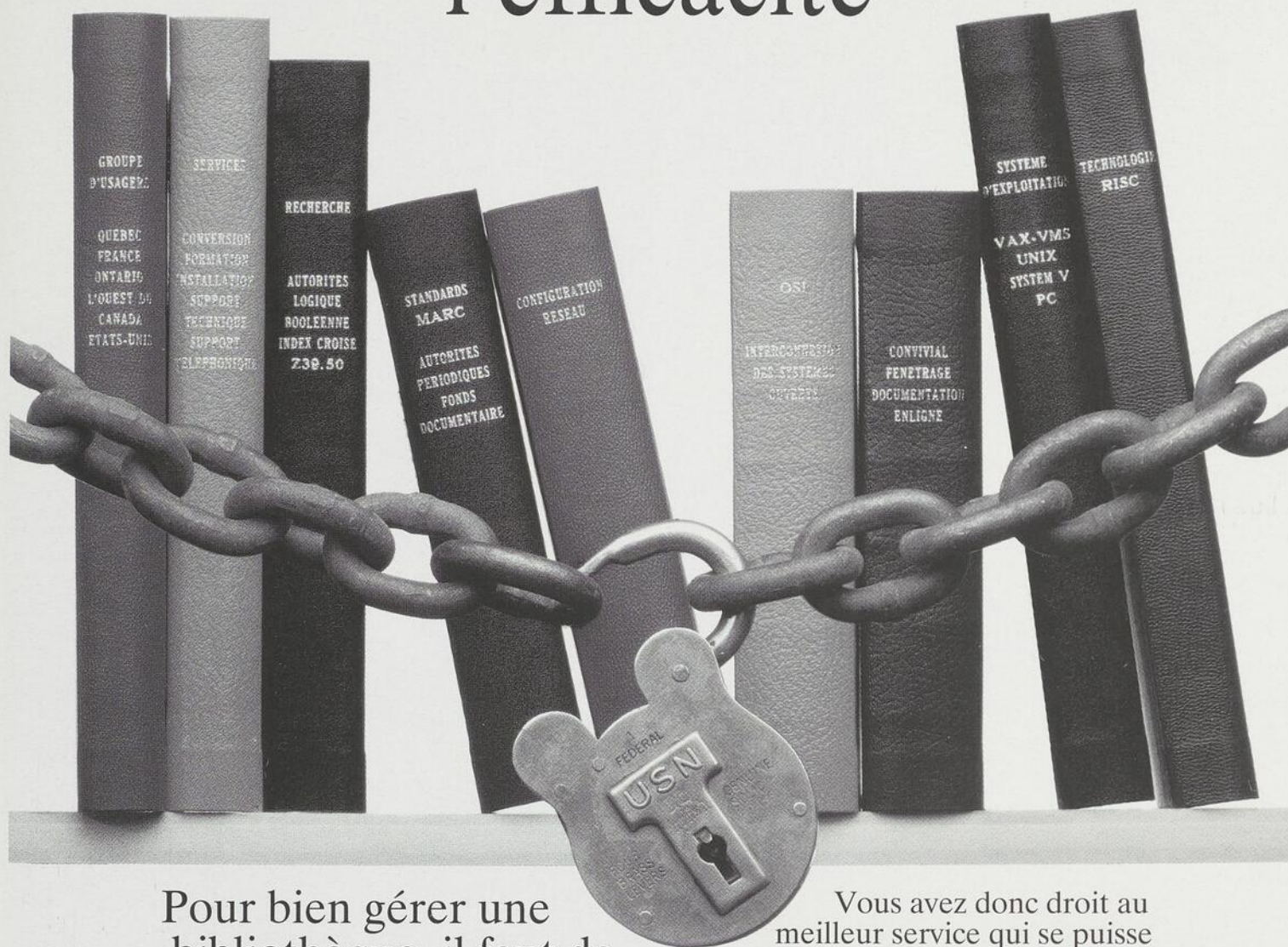
Marie-France Blouin.
Bibliothèque centrale de prêt de
l'Estrie Inc.
Sherbrooke, C1991, 69 p.

Collaborateurs

Marie-France Blouin: Conception,
rédaction
Normand Bernier: Coordination,
supervision
Rémi Gonthier: Graphisme,
montage



la clé de l'efficacité



Pour bien gérer une
bibliothèque, il faut de
bons outils.

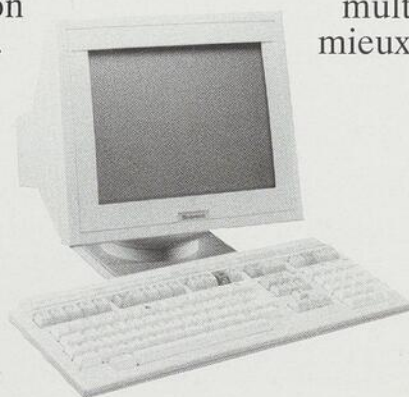
Utiliser multiLIS, c'est pouvoir
profiter de l'efficacité inégalable d'un
système de gestion plus rapide et
plus complet.

De plus, multiLIS vous est proposé par
le leader québécois en gestion
informatisée de bibliothèque.

Vous avez donc droit au
meilleur service qui se puisse
trouver en matière d'équipement,
d'installation et de service
après-vente.

multiLIS, c'est l'efficacité de
l'informatique. Mais c'est aussi
l'assurance de pouvoir compter, avant
comme après, sur les conseils des
meilleurs spécialistes qui soient.

multiLIS, c'est la bibliothèque
mieux informatisée.



Siège social:
Tél.: (514) 878-9090
Europe:
Tél.: (011-33-1) 42 86 80 20

multiLIS
la clé de l'efficacité

VERS LES PLUS HAUTS SOMMETS . . .

BEST- SELLER

Depuis toujours, les bibliothécaires favorisent l'utilisation de nouvelles technologies dans la gestion de l'information. De fait, oeuvrant au coeur même du monde de l'information, leurs exigences orientent le développement des logiciels documentaires.

Langage de quatrième génération, menus déroulants, fenêtrage et utilisation d'une souris ne sont que quelques-uns des récents acquis informatiques intégrés à la conception de Best-Seller. Développé conjointement par des bibliothécaires et des analystes-programmeurs, Best-Seller gère efficacement toutes les activités d'une bibliothèque.

Ses caractéristiques techniques, soient flexibilité et souplesse d'adaptation, convivialité et puissance, et la renommée du Service à la clientèle donnent à Best-Seller cette marque distinctive qui le place nettement en avance sur les logiciels concurrents.

Nos clients le disent «Best-Seller continue son ascension vers les plus hauts sommets».

Best-Seller accepte tous les formats MARC et comprend les modules suivants:

- Acquisitions • Catalogage et contrôle d'autorité • Catalogue d'accès public
- Prêt • Publications en série • Liens avec serveurs

info | centre

DIVISION GESTION DOCUMENTAIRE
3300, CÔTE VERTU, BUREAU 303
SAINT-LAURENT (QUÉBEC) H4R 2B8
TÉL: (514) 337-5007 ou
1-800-361-6782

MONTREAL TORONTO LOS ANGELES NEW YORK LONDON PARIS CHICAGO